

# ASSOCIATION DES AMIS DE L'UNIVERSITÉ DE LIÈGE

sous la Présidence d'Honneur de Sa Majesté le Roi

BULLETIN TRIMESTRIEL

---

---

*Secrétariat* : PLACE DU VINGT-AOÛT, 7, LIÈGE

C.C.P. N° 1507.13

---

---

## ÉDITORIAL

---

*Le problème du logement des étudiants n'a pas cessé de préoccuper les autorités académiques depuis des années. A présent, heureusement, l'Université est entrée dans la voie des réalisations : grâce à de généreux appuis, un premier home des étudiants est en construction au Boulevard d'Avroy et d'autres sont en projet.*

*Il apparaissait utile de renouveler l'étude quantitative des besoins de logement, faite en 1950. M. Paul Minon, chef de travaux à l'Université, a dirigé le déponillement et fait l'analyse et l'interprétation des données relevées par Mlle Micheline Denoiseux, licencié en sciences sociales. On prendra connaissance avec intérêt de ces « Quelques données nouvelles sur l'aire de recrutement de l'Université de Liège et sur le problème du logement des étudiants ».*

*Outre qu'elle apporte des informations importantes pour les décisions à prendre en matière de politique du logement universitaire, cette étude met en évidence les heureuses transformations qui se sont produites depuis huit ans dans l'aire de recrutement de notre Université et les progrès en cours dans l'extension de son rayonnement.*

LA REDACTION.

# ASSOCIATION OF AMERICAN ENGINEERS

INCORPORATED IN THE STATE OF NEW YORK

OFFICE OF THE SECRETARY

120 EAST 42ND STREET, NEW YORK, N. Y.

MEMBERSHIP LIST

1911

MEMBER

NAME

RESIDENCE

PROFESSION

DATE OF ADMISSION

CLASS

STATUS

REMARKS

...

...

...

...

...

...

...

...

...

# Quelques données nouvelles sur l'aire de recrutement de l'Université de Liège et sur le problème du logement des étudiants

---

## INTRODUCTION

A plusieurs reprises, le problème du logement des étudiants a été évoqué dans le *Bulletin de l'Association des Amis de l'Université de Liège*.

En 1950, M. le Professeur R. Clémens avait notamment étudié ce problème en examinant conjointement l'aire de recrutement de l'Université de Liège <sup>(1)</sup>.

A cet effet, il avait relevé, d'après les bulletins d'inscription aux cours pour l'année académique 1949-1950, la répartition des étudiants d'après le lieu de résidence de leurs parents. Il avait examiné, par la même occasion, dans quelle proportion les étudiants quittent la résidence familiale pour faire leurs études universitaires à Liège et mesuré l'ordre de grandeur des besoins de logement à satisfaire.

Il a paru utile d'entreprendre une *étude semblable pour l'année académique 1957-1958 et de comparer les résultats obtenus à huit années d'intervalle*, alors que des générations nouvelles d'étudiants remplacent complètement la population estudiantine dénombrée en 1950.

### Précisions méthodologiques

La présente étude a été conduite suivant les méthodes adoptées en 1950.

a) L'étude est donc essentiellement basée sur les *bulletins individuels d'inscription* aux cours, établis d'après les déclarations des étudiants eux-mêmes.

---

<sup>(1)</sup> R. CLÉMENS, Le recrutement de l'Université de Liège et le problème du logement des étudiants, in *Bulletin de l'Association des Amis de l'Université de Liège*, n° 3, 1950, pp. 23-39.

Seuls ont été pris en considération les *élèves réguliers*, c'est-à-dire les élèves inscrits en vue de subir l'épreuve pour l'obtention d'un grade académique déterminé, à l'exclusion des élèves libres.

On n'a évidemment compté que pour une unité chacun des étudiants inscrits en vue de subir deux ou plusieurs épreuves différentes.

Le relevé a été effectué en février 1958. Les données obtenues diffèrent donc légèrement des données qui pourraient être fournies d'après un relevé fait à tout autre moment, notamment à la clôture de la période officielle d'inscription aux cours ou en fin d'année civile.

b) Comme on l'avait fait pour l'année 1949-1950, on a relevé avant tout sur le bulletin individuel d'inscription de chaque étudiant *le lieu de résidence de ses parents*, éventuellement *le lieu de sa résidence personnelle*, son *sexe*, enfin la *Faculté* et la *section* pour laquelle l'inscription aux cours a été souscrite à titre principal.

On a cependant noté en outre, cette fois, l'état civil de l'étudiant, sa nationalité, la profession de son père, l'année d'étude, enfin la Faculté et la section pour laquelle une seconde inscription a été éventuellement souscrite. Ces *données complémentaires* seront utilisées dans la présente étude ou pourront faire l'objet d'études ultérieures.

Toutes les données ont été portées sur cartes Hollerith; les opérations de tri et de dépouillement ont ainsi pu être effectuées par les machines I. B. M.

c) Comme pour l'année 1949-1950, on ne tiendra pas compte ci-après de la commune de la résidence des parents des étudiants. On a procédé à un regroupement par *arrondissement administratif*, puis par *province*, pour les parents résidant en Belgique; et pour les parents résidant hors du pays on a simplement distingué suivant qu'ils habitent à l'étranger ou au Congo belge.

d) Enfin, comme pour l'année 1949-1950 aussi, la population universitaire a été répartie en sept *groupes* d'après les études poursuivies : 1<sup>o</sup> la Faculté de Philosophie et Lettres, y compris l'Institut supérieur d'Histoire de l'Art et d'Archéologie, l'Institut supérieur d'Histoire et de Littératures orientales et l'Institut supérieur de Sciences pédagogiques; 2<sup>o</sup> la Faculté de Droit, y compris l'Ecole de Criminologie; 3<sup>o</sup> l'Ecole supérieure de Sciences commerciales et économiques; 4<sup>o</sup> la Faculté des Sciences, à l'exclusion des deux années de candidature-ingénieur; 5<sup>o</sup> la Faculté de Médecine, y compris l'Institut supérieur d'Education physique; 6<sup>o</sup> les Candidatures-ingénieurs; 7<sup>o</sup> la Faculté des Sciences appliquées.

### L'évolution générale de la population universitaire

La présente étude sera divisée en deux *sections* dont l'une sera consacrée à l'aire de recrutement de l'Université de Liège et l'autre à la résidence universitaire des étudiants.

On veillera particulièrement à comparer la situation observée en 1949-1950 et celle qui vient d'être observée pour l'année 1957-1958.

Il importe toutefois de relever d'abord comment la population de l'Université de Liège a évolué de façon générale de 1950 à 1958 (1) (tabl. I).

TABLEAU I. — Répartition des étudiants par sexe et par groupe d'études en 1950 et en 1958 (\*)

Groupe d'études	Etudiants			Etudiantes			Ensemble		
	1950	1958	I	1950	1958	I	1950	1958	I
Philosophie et Lettres ...	395	479	121	149	362	243	544	841	155
Droit .....	316	289	91	50	59	118	366	348	95
Sciences commerciales ...	165	242	147	16	58	363	181	300	166
Sciences .....	504	718	142	150	262	175	654	980	150
Médecine .....	649	688	102	150	154	103	799	842	105
Candidatures-ingénieurs .	240	458	191	3	1	33	243	459	189
Sciences appliquées .....	334	438	131	4	3	75	338	441	130
Total .....	2603	3312	127	522	899	172	3125	4211	135

(\*) Dans ce tableau et les suivants, on désigne par 1950 l'année académique 1949-1950, par 1958, l'année académique 1957-1958 et par I la valeur d'indice relevée en 1958 si l'on prend pour base 100 les nombres relevés en 1950.

En 1950, l'Université de Liège comptait 3125 étudiants, elle en compte maintenant 4211. Sa population s'est donc accrue de 35 % en huit ans.

Cette expansion résulte, pour une part importante, de l'accroissement du nombre des étudiantes. Alors que le nombre des étudiants s'est accru de 27 %, celui des étudiantes s'est accru de 72 %. La population universitaire comprenait 16,7 % d'étudiantes en 1950, elle en comprend maintenant 21 %.

Par ailleurs, le nombre des étudiants de nationalité étrangère a presque doublé. Il est passé de 131 étudiants, soit 4,3 % de la population universitaire, à 251 étudiants, soit 5,9 %.

L'évolution de la population universitaire apparaît très différente si l'on distingue par groupe d'études. Le groupe Droit comprend moins

(1) On peut suivre l'évolution année par année d'après la chronique « La population de l'Université de Liège en... », publiée annuellement dans le *Bulletin de l'Association des Amis de l'Université de Liège*.

d'élèves maintenant qu'en 1950; la population du groupe Médecine s'est accrue de 5 % seulement. Alors que la population du groupe Sciences appliquées s'est accrue de 30 %, c'est-à-dire moins que l'ensemble de l'Université, celle du groupe Candidatures-ingénieurs s'est accrue de 90 % et celle des trois autres groupes dans une proportion variant de la moitié aux deux tiers des nombres observés en 1950.

Le nombre des étudiantes reste infime dans les groupes Candidatures-ingénieurs et Sciences appliquées. Il s'est moins accru encore que le nombre des étudiants dans le groupe Médecine. Pour les quatre autres groupes, il s'est élevé dans des proportions beaucoup plus fortes. L'expansion de la population du groupe Philosophie et Lettres traduit notamment avant tout l'expansion de sa population féminine; le nombre des étudiants y a moins progressé que dans l'ensemble de l'Université.

Ces données mériteraient une analyse particulière. Mais pour l'instant, on n'y prête attention que pour introduire les données qui constituent l'objet principal de cette étude.

### L'AIRE DE RECRUTEMENT DE L'UNIVERSITÉ DE LIÈGE

On apercevra l'aire de recrutement de l'Université de Liège en examinant *le lieu de résidence des parents de ses étudiants*, c'est-à-dire le lieu où généralement a été prise la décision de prendre inscription à l'Université de Liège.

On examinera tout d'abord le lieu de résidence des parents des étudiants pour *l'ensemble de la population universitaire*; puis on distinguera d'après le *sexes* des étudiants et d'après le *groupe d'études*.

#### L'ensemble de la population universitaire

En 1950, une large majorité des 3125 étudiants de l'Université de Liège, soit 56 %, provenaient de familles habitant l'arrondissement de Liège et plus de 70 % provenaient de familles habitant la province de Liège. 11 % des étudiants étaient originaires des arrondissements de Tongres (57 étudiants), de Namur (135) et de Charleroi (137). Le solde de la population universitaire originaire de Belgique se répartissait presque également entre l'ensemble des arrondissements de Bruxelles, de Mons, de Thuin et de Dinant, la province de Luxembourg et le reste du pays. Une centaine d'étudiants enfin — soit 3 % — provenaient de familles installées au Congo belge et à l'étranger (tabl. II).

La situation apparaît quelque peu différente en 1958.

Un peu moins de la moitié des étudiants proviennent de familles de l'arrondissement de Liège et un peu moins des deux tiers de familles de la province. La proportion des étudiants originaires de l'arrondisse-

TABLEAU II. — Répartition de l'ensemble des étudiants  
d'après le lieu de résidence de leurs parents, en 1950 et en 1958 (\*)

Lieu de résidence	1950		1958		I
	N	%	N	%	
Arr. Anvers .....	16	—	16	—	100
Arr. Malines .....	3	—	—	—	—
Arr. Turnhout .....	1	—	4	—	400
Prov. Anvers .....	20	—	20	—	100
Arr. Bruxelles .....	49	1,6	73	1,7	149
Arr. Louvain .....	5	—	9	—	180
Arr. Nivelles .....	9	—	22	—	244
Prov. Brabant .....	63	2,-	104	2,5	165
Arr. Bruges .....	3	—	2	—	67
Arr. Courtrai .....	7	—	13	—	186
Arr. Ostende .....	5	—	3	—	60
Arr. Tielt .....	—	—	2	—	—
Arr. Ypres .....	2	—	3	—	150
Prov. Flandre Occid.	17	—	23	—	135
Arr. Alost .....	1	—	1	—	100
Arr. Audenarde .....	—	—	4	—	—
Arr. Gand .....	2	—	4	—	200
Arr. Termonde .....	—	—	1	—	—
Prov. Flandre Orient.	3	—	10	—	333
Arr. Ath .....	8	—	13	—	163
Arr. Charleroi .....	135	4,3	215	5,1	159
Arr. Mons .....	46	1,5	69	1,6	150
Arr. Soignies .....	23	—	50	1,2	217
Arr. Thuin .....	34	1,1	70	1,7	206
Arr. Tournai .....	27	—	33	—	122
Prov. Hainaut .....	273	8,7	450	10,7	165

(\*) Dans ce tableau, les pourcentages inférieurs à l'unité ne sont pas indiqués.

Lieu de résidence	1950		1958		I
	N	%	N	%	
Arr. Huy .....	122	3,9	187	4,4	153
Arr. Liège .....	1751	56,-	2063	49,-	118
Arr. Verviers .....	309	9,9	412	9,8	133
Arr. Waremme .....	63	2,-	86	2,-	137
Prov. Liège .....	2245	71,8	2748	65,3	122
Arr. Hasselt .....	15	—	22	—	147
Arr. Maaseik .....	4	—	9	—	225
Arr. Tongres .....	57	1,8	56	1,3	98
Prov. Limbourg ...	76	2,4	87	2,1	114
Arr. Arlon .....	39	1,2	53	1,3	136
Arr. Bastogne .....	26	—	36	—	138
Arr. Marche .....	36	1,2	43	1,-	119
Arr. Neufchâteau ....	17	—	30	—	176
Arr. Virton .....	20	—	27	—	135
Prov. Luxembourg .	138	4,4	189	4,5	137
Arr. Dinant .....	30	—	77	1,8	257
Arr. Namur .....	133	4,3	205	4,9	154
Arr. Philippeville .....	18	—	23	—	128
Prov. de Namur ...	181	5,8	305	7,2	169
Belgique .....	3016	96,5	3936	93,5	131
Congo belge .....	11	—	40	—	364
Etranger .....	98	3,1	208	4,9	212
? .....	—	—	27	—	—
Total .....	3125	100	4211	100	135



ment de Tongres a diminué plus fortement encore et celle des étudiants originaires de la province de Luxembourg reste stationnaire.

En revanche, les proportions d'étudiants originaires du Hainaut, de la province de Namur et du Brabant se sont notablement accrues.

Enfin, l'Université de Liège compte maintenant 40 étudiants dont les parents habitent le Congo belge et 208 dont les parents habitent l'étranger. Parmi les étudiants en provenance de l'étranger, plus du tiers sont originaires du Grand-Duché de Luxembourg; aucun autre pays n'envoie plus de 20 étudiants à Liège. La plupart des étudiants dont la famille habite l'étranger sont d'ailleurs eux-mêmes de nationalité étrangère et inversement 190 des 251 étudiants étrangers ont aussi leur famille à l'étranger.

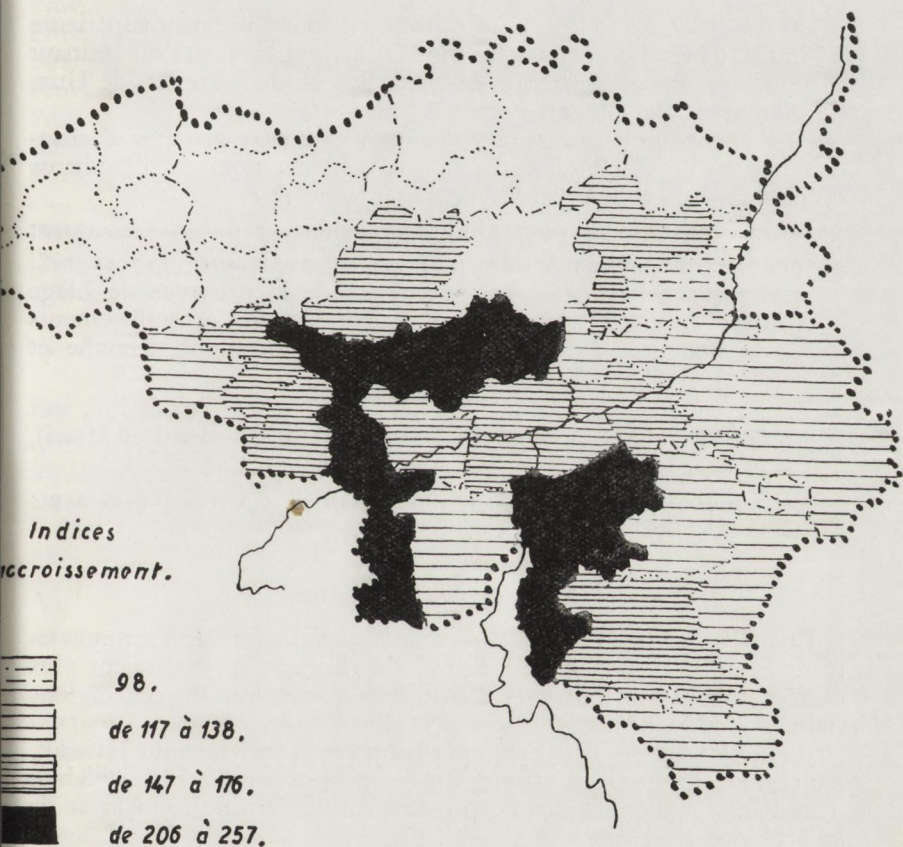


FIG. I : Evolution de 1950 à 1958 du nombre d'étudiants de l'Université de Liège recrutés dans les arrondissements envoyant plus de vingt étudiants à l'Université en 1958.

*Ainsi l'accroissement de la population de l'Université de Liège n'a pas tant résulté d'un accroissement de la population originaire de la région que d'un accroissement du nombre des étudiants provenant des diverses autres régions du pays, voire du Congo belge ou de l'étranger.*

Sauf l'arrondissement de Tongres, les vingt et un arrondissements qui envoient à Liège au moins vingt étudiants, en envoient plus en 1958 qu'en 1950.

Pour l'arrondissement de Liège, l'indice d'accroissement est cependant de loin inférieur à l'indice général. Et les arrondissements de Verviers et de Waremme figurent parmi les dix arrondissements dont l'indice d'accroissement est le plus faible et ne dépasse pas notablement l'indice général.

Tel est aussi le cas particulièrement pour quatre des cinq arrondissements du Luxembourg.

En revanche, les indices d'accroissement sont nettement supérieurs à l'indice général pour presque tous les arrondissements du Hainaut et pour les arrondissements de Bruxelles et de Nivelles, de Huy, de Namur et de Dinant.

Finalement, on peut distinguer nettement quatre groupes d'arrondissements d'après l'indice d'accroissement du nombre d'étudiants qu'ils envoient à l'Université de Liège (fig. 1) :

- un arrondissement dont l'indice est inférieur à 100 : Tongres;
- neuf arrondissements dont l'indice se situe entre 117 et 138, soit trois des quatre arrondissements de la province de Liège (Liège, Verviers et Waremme), quatre des cinq arrondissements de la province de Luxembourg (Arlon, Bastogne, Marche et Virton), Philippeville et Tournai;
- huit arrondissements dont l'indice se situe entre 147 et 176, soit trois des arrondissements du Hainaut (Ath, Charleroi et Mons), Bruxelles, Hasselt, Huy, Namur et Neufchâteau;
- quatre arrondissements dont l'indice se situe entre 206 et 257 : Dinant, Nivelles, Soignies et Thuin.

### Etudiants et étudiantes

En 1950, les proportions d'étudiantes originaires de l'arrondissement et de la province de Liège et du Hainaut apparaissaient plus élevées que les proportions d'étudiants originaires de ces régions (tabl. III et IV).

Il en est toujours de même en 1958 pour la province du Hainaut. Au contraire, on relève maintenant des proportions assez semblables d'étudiants et d'étudiantes en provenance de l'arrondissement et de la province de Liège.

Comme on l'a dit en introduction, le nombre des étudiantes fréquentant l'Université de Liège s'est bien plus accru, de 1950 à 1958, que le nombre des étudiants. Pour l'arrondissement de Liège, pour toutes les provinces, pour l'étranger, *l'indice d'accroissement du nombre*

TABLEAU III. — Répartition des étudiants  
d'après le lieu de résidence de leurs parents, en 1950 et en 1958

Lieu de résidence	1950		1958		I
	N	%	N	%	
Prov. Anvers .....	20	—	14	—	70
Prov. Brabant .....	57	2,2	89	2,7	156
Prov. Flandre Occid...	16	—	16	—	100
Prov. Flandre Orient.	3	—	8	—	267
Prov. Hainaut .....	202	7,8	305	9,2	151
Arr. de Liège .....	1445	55,5	1616	48,8	112
Prov. Liège .....	1846	71,—	2164	65,3	117
Prov. Limbourg .....	73	2,8	69	2,1	95
Prov. Luxembourg ...	122	4,7	151	4,6	124
Prov. Namur .....	160	6,1	254	7,7	159
Belgique .....	2499	96,—	3070	92,7	123
Congo belge .....	10	—	30	—	300
Etranger .....	94	3,6	190	5,7	202
? .....	—	—	22	—	—
Total .....	2603	100	3312	100	127

des étudiantes dépasse ainsi tant l'indice correspondant du nombre des étudiants que l'indice général de la population universitaire.

Mais l'indice d'accroissement du nombre d'étudiantes est largement inférieur pour l'arrondissement et pour la province de Liège à ce qu'il est pour l'ensemble des étudiantes.

### Les groupes d'études

L'aire de recrutement de l'Université de Liège paraît varier sensiblement si l'on distingue par groupe d'études.

En 1950, deux groupes d'études se caractérisaient tout d'abord par l'aspect local de leur recrutement : la Faculté de Droit et, si l'on faisait abstraction des étudiants originaires de l'étranger, les Candidatures-ingénieurs.

Bien que la proportion d'étudiants provenant de la région liégeoise ait partout décru, ces deux groupes d'études recrutent encore en 1958 plus de la moitié de leur population dans l'arrondissement de Liège et plus de 70 % dans la province. Il en est de même en outre mainte-

TABLEAU IV. — Répartition des étudiantes  
d'après le lieu de résidence de leurs parents, en 1950 et en 1958

Lieu de résidence	1950		1958		I
	N	%	N	%	
Prov. Anvers .....	—	—	6	—	—
Prov. Brabant .....	6	1,1	15	1,7	250
Prov. Flandre Occid. .	1	—	7	—	700
Prov. Flandre Orient. .	—	—	2	—	—
Prov. Hainaut .....	71	13,6	145	16,1	204
Arr. de Liège .....	306	58,6	447	49,7	146
Prov. Liège .....	399	76,4	584	65,5	146
Prov. Limbourg .....	3	—	18	2,5	600
Prov. Luxembourg ...	16	3,1	38	4,2	238
Prov. Namur .....	21	4,5	51	5,7	243
Belgique .....	517	99,5	866	96,3	168
Congo belge .....	1	—	10	1,1	1000
Etranger .....	4	—	18	2,5	450
? .....	—	—	5	—	—
Total .....	522	100	899	100	172

nant pour la Faculté de Médecine, ainsi que, si l'on fait encore abstraction des étudiants originaires de l'étranger, pour la Faculté des Sciences appliquées (tabl. V).

En d'autres termes, dans les divers groupes d'études comme pour l'ensemble de l'Université, l'indice d'accroissement a été plus faible pour les étudiants originaires de l'arrondissement de Liège que pour les étudiants originaires de la province, et de loin plus faible encore pour ceux-ci que pour tous les étudiants recrutés en Belgique. Mais la Faculté de Médecine fait exception à cette règle, cependant que les divers indices prennent des valeurs très proches pour la Faculté des Sciences appliquées (tabl. VI).

Parmi les *diverses provinces belges*, le Hainaut semblait envoyer, en 1950, relativement peu d'étudiants en Sciences commerciales, en Candidatures-ingénieurs et en Sciences appliquées; relativement plus, au contraire, en Philosophie et Lettres et en Sciences.

La situation est semblable en 1958; toutefois, la proportion des étudiants hennuyers en Sciences commerciales semble s'être accrue

TABLEAU V. — Répartition de l'ensemble des étudiants  
d'après le lieu de résidence de leurs parents  
et d'après le groupe d'études, en 1958.

Lieu de résidence	Philo.	Droit	Sciences Comm.	Sciences	Médecine	Candid. ingén.	Sciences Appliq.	Total
Prov. Anvers .....	4	—	1	5	3	3	4	20
Prov. Brabant .....	24	6	8	24	14	14	14	104
Prov. Flandre Occid.	9	—	2	8	4	—	—	23
Prov. Flandre Orient.	3	1	—	3	2	—	1	10
Prov. Hainaut .....	144	21	22	158	84	11	10	450
<i>Arrond. de Liège</i> ....	<i>389</i>	<i>196</i>	<i>131</i>	<i>408</i>	<i>486</i>	<i>236</i>	<i>217</i>	<i>2063</i>
Prov. Liège .....	536	256	191	576	604	310	275	2748
Prov. Limbourg ....	13	7	9	22	15	11	10	87
Prov. Luxembourg .	42	11	16	54	20	24	22	189
Prov. Namur .....	47	22	29	80	61	33	33	305
Belgique .....	822	324	278	935	806	406	369	3936
Congo belge .....	5	7	7	7	9	3	2	40
Etranger .....	5	13	13	39	22	49	67	208
? .....	9	4	2	3	5	1	3	27
Total .....	841	348	300	980	842	459	441	4211

et dépasse même la proportion des étudiants hennuyers inscrits à la Faculté de Droit.

En 1958 comme en 1950, on dénombre d'autre part encore plus d'étudiantes que d'étudiants originaires du Hainaut en Philosophie et Lettres. Tel est du reste le seul fait notable si l'on distingue les étudiantes des étudiants en examinant le recrutement des divers groupes d'études.

La répartition par groupe d'études des étudiants originaires du *Congo belge*, quatre fois plus nombreux maintenant qu'en 1950, n'appelle pas d'observation particulière. Mais on doit considérer de plus près le cas des étudiants provenant de *familles habitant l'étranger*.

En 1950, plus de la moitié de ces étudiants relevaient des groupes Candidatures-ingénieurs et Sciences appliquées. Ces groupes comprenaient ainsi respectivement 17 et 7 % d'étudiants recrutés à l'étranger.

En 1958, plus de la moitié des étudiants recrutés à l'étranger se retrouvent à nouveau dans les deux groupes d'études susdits. Leur proportion paraît toutefois plus faible maintenant en Candidatures-

TABLEAU VI. — *Indices d'accroissement de l'ensemble des étudiants de 1950 à 1958*

Groupe d'études	Arrond. Liège	Prov. Liège	Belgique	Belgique Congo b. et Etranger
Philosophie et Lettres ..	130	136	154	155
Droit .....	87	91	89	95
Sciences commerciales .	127	137	154	166
Sciences .....	114	123	146	150
Médecine .....	110	105	103	105
Candidatures-ingénieurs	176	200	203	189
Sciences appliquées ...	117	118	118	130
Total .....	118	122	131	135

ingénieurs, où elle est de 11,5 %, qu'en Sciences appliquées où elle dépasse 16 %.

Ainsi le nombre total des étudiants venus de l'étranger à Liège pour se préparer aux carrières d'ingénieur a doublé de 1950 à 1958, comme a doublé le nombre total des étudiants venus de l'étranger.

Le nombre d'étudiants originaires de l'étranger s'est accru plus fortement encore pour le groupe Droit et pour les Sciences commerciales, qui ne comptaient l'un et l'autre qu'un étudiant recruté à l'étranger en 1950, ainsi que dans le groupe Sciences qui en comptait déjà 11. L'accroissement est moins sensible en Médecine qui comptait 22 étudiants recrutés à l'étranger en 1950. Enfin, la Philosophie et Lettres compte seulement maintenant 5 étudiants venus de l'étranger contre 8 en 1950.

### LA RÉSIDENCE UNIVERSITAIRE

Pour apercevoir combien d'étudiants de l'Université de Liège prennent une résidence spéciale en vue de leurs études, on a relevé combien d'étudiants habitent une résidence différente de celle qu'habitent leurs parents.

Les données ainsi obtenues doivent évidemment être examinées compte tenu du *lieu de résidence des parents* des étudiants. L'on devra ensuite distinguer d'après le *sexe* et d'après le *groupe d'études*.

Mais pour interpréter les données qui vont être présentées, il importe de rappeler d'abord deux *remarques* qui avaient déjà été faites en 1950.

### Remarques préliminaires

En relevant d'après les bulletins d'inscription les étudiants qui ont déclaré habiter une résidence différente de la résidence familiale, on n'a certainement pas dénombré tous les étudiants qui se trouvent effectivement dans cette situation.

En effet, certains étudiants, particulièrement parmi les étudiants de première année, n'avaient pu encore fixer leur résidence personnelle au moment de l'inscription aux cours. Dans cette incertitude, quelques-uns — une trentaine — ont tout au moins manifesté, dans leur bulletin d'inscription, leur intention d'adopter une résidence personnelle; ils seront comptés parmi ceux qui habitent effectivement en dehors de leur famille. Mais d'autres ont indiqué comme leur adresse personnelle celle de leurs parents. Dans ces conditions, *le nombre d'étudiants relevés comme habitant en dehors de leur famille constitue un minimum*. Ce minimum doit être légèrement majoré si l'on veut chiffrer les besoins de logements universitaires à Liège.

On ne peut cependant méconnaître, en revanche, que des étudiants peuvent avoir une résidence personnelle distincte de la résidence de leurs parents, même si ceux-ci habitent la ville universitaire, *en raison de toutes sortes de circonstances étrangères aux études*. Tel est notamment le cas pour une grande partie des 213 étudiants mariés qui ont été dénombrés en 1958.

### L'ensemble de la population universitaire

En 1950, 818 étudiants, soit 26,1 % de la population de l'Université de Liège, avaient déclaré habiter en dehors de leur famille. Tel est le cas, en 1958, pour 1362 étudiants, soit 32,3 % de la population universitaire.

*Le nombre des étudiants résidant certainement en dehors de leur famille s'est donc accru des deux tiers*, soit près de deux fois plus que la population de l'Université

Mais cette extension reflète avant tout les *transformations observées dans l'aire de recrutement de l'Université*, comme on peut le voir si l'on tient compte du lieu de résidence des parents des étudiants (tabl. VII).

A cet égard, le cas des étudiants dont les parents habitent un des quatre arrondissements de la province de Liège ou l'arrondissement de Tongres apparaît fondamentalement différent du cas des autres étudiants, en 1958 comme en 1950. La grande majorité des étudiants originaires de ces arrondissements habitent en effet dans leur famille, alors que la proportion est inverse pour tous les autres arrondissements.

L'opposition est même plus nette maintenant que huit ans plus tôt.

D'une part, l'on dénombrait en 1950 de 25 à 33 % d'étudiants habitant en dehors de leur famille dans trois des cinq arrondissements susdits. En 1958, la proportion ne dépasse jamais 25 %.

TABEAU VII. — Répartition des étudiants habitant en dehors de leur famille  
d'après le sexe  
et d'après le lieu de résidence de leurs parents, en 1958

Lieu de résidence des parents	Etudiants		Etudiantes		Ensemble		1950
	N	% ét.	N	% ét.	N	% ét.	% ét.
Prov. Anvers .....	3	21,4	4	66,7	7	35,-	80,-
Prov. Brabant .....	59	66,3	12	80,-	71	68,3	69,8
Prov. Flandre Occid. .	14	87,5	2	28,6	16	69,6	74,4
Prov. Flandre Orient. .	5	62,5	2	100,-	7	70,-	100,-
Arr. Ath .....	8	100,-	5	100,-	13	100,-	62,5
Arr. Charleroi .....	118	83,7	67	90,5	185	86,-	75,5
Arr. Mons .....	36	75,-	15	71,4	51	73,9	76,-
Arr. Soignies .....	29	74,4	8	72,7	37	74,-	78,2
Arr. Thuin .....	32	64,-	18	90,-	50	71,4	90,8
Arr. Tournai .....	16	84,2	12	85,7	28	84,8	88,8
Prov. Hainaut .....	239	78,4	125	86,2	364	80,9	78,7
Arr. Huy .....	29	19,3	11	29,7	40	21,4	19,6
Arr. Liège .....	93	5,7	21	4,7	114	5,5	2,2
Arr. Verviers .....	71	21,4	19	23,7	90	21,8	26,5
Arr. Waremme .....	16	24,2	5	25,-	21	24,4	30,1
Prov. Liège .....	209	9,7	56	9,6	265	9,6	7,3
Arr. Hasselt .....	9	60,-	6	85,7	15	68,2	80,-
Arr. Maaseik .....	5	62,5	1	100,	6	66,7	50,-
Arr. Tongres .....	10	21,7	3	30,-	13	23,2	33,3
Prov. Limbourg ...	24	34,8	10	55,6	34	39,1	43,4
Arr. Arlon .....	30	73,2	9	75,-	39	73,6	89,7
Arr. Bastogne .....	22	68,7	3	75,-	25	69,4	73,-
Arr. Marche .....	21	61,8	8	88,9	29	67,4	72,2
Arr. Neufchâteau ....	18	78,3	5	71,4	23	76,7	88,2
Arr. Virton .....	18	85,7	3	50,-	21	77,8	85,-
Prov. Luxembourg .	109	72,2	28	73,7	137	72,5	81,1



Lieu de résidence des parents	Etudiants		Etudiantes		Ensemble		1950 % ét.
	N	% ét.	N	% ét.	N	% ét.	
Arr. Dinant .....	51	76,1	7	70,-	58	75,3	76,6
Arr. Namur .....	97	58,3	23	59,5	120	58,5	51,1
Arr. Philippeville ....	12	63,2	2	50,-	14	60,9	94,4
Prov. Namur .....	160	63,4	32	60,8	192	62,9	59,6
Belgique .....	822	26,8	271	31,3	1093	27,8	23,5
Congo belge .....	27	90,-	10	100,-	37	92,5	100,-
Etranger .....	187	98,4	18	100,-	205	98,6	100,-
? .....	22	100,-	5	100,-	27	100,-	—
Total .....	1058	31,9	304	33,8	1362	32,3	26,1

D'autre part, l'arrondissement de Namur pouvait être classé à part en 1950 : la moitié seulement des étudiants qui en étaient originaires habitaient en dehors de leur famille. En 1958, l'arrondissement de Namur se situe toujours en tête des arrondissements autres que les cinq arrondissements susdits par une moindre proportion d'étudiants habitant en dehors de leur famille. Mais cette proportion s'est relevée à 58,5 % et l'arrondissement de Namur se rapproche ainsi de l'ensemble des arrondissements extérieurs à la province de Liège pour lesquels les étudiants déclarent avoir une résidence personnelle dans une proportion variant de 60 à 100 %, le plus souvent de 66 à 80 %.

Il peut paraître étonnant que des étudiants habitant les provinces du Nord du pays ou certains arrondissements du Sud ou de l'Ouest ne paraissent pas avoir de résidence à Liège d'après les documents utilisés. Mais, comme on l'a déjà dit, ils se sont peut-être installés à Liège postérieurement à leur inscription. Sans doute aussi l'Université compte-t-elle quelques étudiants qui ne fréquentent pas les cours, bien qu'ils y soient théoriquement inscrits.

On peut comparer les proportions de 1958 aux proportions de 1950, *arrondissement par arrondissement*.

Pour la plupart des arrondissements, la proportion des étudiants déclarant résider en dehors de leur famille est légèrement plus faible en 1958 qu'en 1950.

D'importantes exceptions se manifestent cependant, particulièrement dans l'arrondissement de Liège, où le fait tient sans doute à l'accroissement du nombre des étudiants mariés, ainsi que dans les arrondissements de Huy, de Namur et de Charleroi.

Finalement, 27,8 % des étudiants provenant de familles résidant en Belgique habitent en dehors de leur famille en 1958, contre 23,5 % en 1950. A peu près tous les étudiants provenant de familles installées au Congo belge ou à l'étranger ont évidemment une résidence personnelle.

### Etudiants et étudiantes

En 1950, les étudiantes paraissent quitter un peu plus fréquemment leur famille pour faire leurs études universitaires que les étudiants. Tel était le cas en effet pour 25,8 % de l'ensemble des étudiants et pour 27,3 % de l'ensemble des étudiantes et, plus nettement encore, pour 22,8 % des étudiants et pour 26,7 % des étudiantes dont les parents habitent en Belgique. Et cette différence pouvait être généralement observée quel que soit l'arrondissement de résidence des parents.

Des constatations semblables peuvent être faites en 1958 (tabl. VII).

Si le nombre des étudiants quittant leur famille s'est élevé et s'ils constituent maintenant 31,9 % de l'ensemble des étudiants, la proportion atteint 33,8 % pour les étudiantes. Si l'on considère uniquement ceux et celles dont les parents habitent en Belgique, les proportions diffèrent plus encore : 26,8 % et 31,3 %. La différence change toutefois de sens dans quelques arrondissements : Liège, Mons et Signies, Neufchâteau et Virton, Dinant et Philippeville.

### Les groupes d'études

En 1950, trois groupes d'études se caractérisaient par une proportion relativement élevée d'étudiants résidant en dehors de leur famille : les Sciences, la Médecine, les Sciences appliquées. La proportion était nettement plus faible dans trois autres Facultés. Assez faible enfin pour les Candidatures-ingénieurs, elle s'abaissait considérablement si l'on faisait abstraction des étudiants recrutés hors de Belgique.

La situation s'est transformée en 1958, en même temps que la proportion d'étudiants résidant en dehors de leur famille s'accroissait pratiquement pour tous les groupes d'études (tabl. VIII).

Cette proportion est sans doute assez faible pour le Droit et forte pour les Sciences et surtout pour les Sciences appliquées. Mais elle ne s'est guère accrue pour la Médecine et pour les Candidatures-ingénieurs, cependant qu'elle s'est fortement accrue pour la Philosophie et Lettres et pour les Sciences commerciales.

*La proportion des étudiants habitant une résidence propre apparaît ainsi fondamentalement liée à l'aire de recrutement des divers groupes d'études : les trois groupes dans lesquels cette proportion reste assez faible, recrutent ainsi plus de la moitié de leur population dans l'arrondissement de Liège. Il n'apparaît donc pas certain que le régime même des études conditionne notablement les décisions des étudiants relatives à leur résidence.*

TABLEAU VIII. — Répartition des étudiants résidant en dehors de leur famille d'après le sexe et d'après le groupe d'études, en 1958

Groupe d'études	Etudiants		Etudiantes		Ensemble		1950 % ét.
	N	% ét.	N	% ét.	N	% ét.	
Philosophie et Lettres.	145	30,3	132	36,2	277	32,9	23,1
Droit .....	63	22,2	19	32,2	82	23,6	20,2
Sciences commerciales.	85	35,1	21	36,2	106	35,3	20,4
Sciences .....	249	34,7	82	31,3	331	33,8	26,9
Médecine .....	198	28,9	47	32,5	245	29,2	26,8
Candidatures-ingénieurs	137	29,9	—	—	137	29,9	30,3
Sciences appliquées ...	181	41,-	3	100,-	184	41,7	32,2
Total .....	1058	31,9	304	33,8	1362	32,3	26,1

Enfin, si l'on distingue d'après le *sexe*, les proportions d'étudiantes résidant en dehors de leur famille apparaissent plus élevées dans tous les groupes d'études, sauf pour la Faculté des Sciences. Les différences sont même plus marquées ici qu'en 1950.

### CONCLUSIONS

La présente étude permet d'abord d'estimer l'ordre de grandeur des *besoins actuels de logements pour universitaires* à Liège. Elle permet en effet de relever combien d'étudiants doivent trouver un logement pour faire leurs études universitaires à Liège.

En 1950, cet effectif comprenait au minimum 709 étudiants recrutés en Belgique et 109 étudiants recrutés hors du pays, soit ensemble 818 étudiants, qui avaient déclaré habiter en dehors de leur famille.

Une estimation maximum avait été obtenue en outre en ajoutant au nombre susdit le nombre des étudiants qui n'avaient pas déclaré résider en dehors de leur famille bien que celle-ci habitât loin de la ville universitaire, c'est-à-dire à l'extérieur de la province de Liège, ainsi que des arrondissements de Namur et de Tongres. D'après cette estimation, 942 étudiants au maximum étaient susceptibles d'occuper un logement personnel dans la ville universitaire.

En suivant les mêmes procédés, on peut estimer que le nombre d'étudiants qui doivent trouver un logement personnel pour faire leurs études universitaires à Liège se situe, en 1958, entre un minimum de 1362 unités et un maximum de 1600 unités, soit aux environs de 1500 unités.

*L'ordre de grandeur des besoins de logements pour universitaires à Liège est donc au moins de moitié plus important maintenant qu'en 1950.*

On notera en outre que plus de 300 des logements pour universitaires que doit contenir la ville de Liège en 1958 sont destinés à des étudiantes, 250 environ à des étudiants ou des étudiantes dont la famille réside hors du pays, 200 enfin, mais dans des conditions très particulières, à des étudiants ou des étudiantes mariés.

Ces observations peuvent être utiles à ceux qui cherchent à satisfaire au mieux, parmi les divers besoins de la population universitaire, les importants besoins de logement.

Elles permettent aussi d'apercevoir la place croissante qu'occupent dans la population liégeoise les étudiants qui se sont installés temporairement à Liège, en dehors de leur famille, pour la durée de leurs études. Le fait est d'importance pour toute la vie de la cité, comme pour la vie de l'Université et du monde estudiantin.

\* \* \*

L'augmentation du nombre et de la proportion des étudiants qui résident à Liège en dehors de leur famille résulte, pour une part, de l'accroissement du nombre des étudiants mariés. Telle est sans doute la raison principale de la nette augmentation observée parmi les étudiants dont les parents habitent dans l'arrondissement de Liège.

Il semble en outre que des étudiants provenant de certaines régions préfèrent maintenant fixer leur résidence dans la ville universitaire alors que leurs prédécesseurs, originaires des mêmes régions, s'astreignaient à des trajets quotidiens. Tel est particulièrement le cas pour les étudiants originaires des arrondissements de Namur et de Charleroi.

Evidemment, les données établies à l'échelle de l'arrondissement apparaissent ici très grossières. Il se peut que, dans les arrondissements susdits, l'Université de Liège recrute maintenant plus d'étudiants dans des localités situées à l'écart des grands axes de communication. Mais ce n'est là qu'une hypothèse. Il se peut aussi que les étudiants n'adoptent pas la même conduite que leurs prédécesseurs, bien qu'ils habitent des localités semblablement desservies.

En tout cas, l'évolution ne tient pas à l'accroissement du nombre des étudiantes moins disposées, on le sait, à effectuer des trajets quotidiens : la proportion des étudiants, originaires des arrondissements de Namur et de Charleroi, qui résident en dehors de leur famille s'est accrue autant et plus même que la proportion des étudiantes.

*Quel que soit l'intérêt de telles observations, l'accroissement du nombre des étudiants résidant en dehors de leur famille reflète cependant*

essentiellement les transformations observées dans l'aire de recrutement de l'Université. Ce sont ces transformations qu'il faut maintenant considérer.

\* \* \*

Moins stable et moins continu que le recrutement à l'intérieur du pays, le recrutement de la population universitaire à l'étranger peut être et a été perturbé par les multiples secousses qui affectent les relations internationales.

Ainsi la population de l'Université de Liège avait compté durant l'entre-deux-guerres près d'un quart d'étudiants de nationalité étrangère, dont la famille habitait aussi généralement l'étranger. Elle ne comptait plus en 1950 qu'une centaine d'étudiants recrutés à l'étranger, soit environ 3 % de l'ensemble.

En 1958, le nombre des étudiants recrutés à l'étranger a doublé; ils constituent maintenant près de 5 % de la population universitaire.

L'Université de Liège ne connaît certes pas de nouveau l'afflux d'étudiants étrangers qu'elle connaissait avant 1940, ni même l'afflux relativement moins important que connaissent actuellement d'autres universités du pays. Mais d'anciens courants de relations intellectuelles ont pris un peu plus d'ampleur cependant que de nouveaux courants sont apparus. Comme naguère, ces courants conduisent surtout à Liège des jeunes gens qui veulent s'y préparer à la carrière d'ingénieur; cependant chacun des autres groupes d'études compte aussi maintenant quelques étudiants en provenance de l'étranger.

Parmi les étudiants recrutés hors du pays, les étudiants recrutés au Congo belge constituent évidemment un groupe à part. A l'heure actuelle, presque tous ces étudiants sont d'ailleurs issus de familles originaires de la métropole. Leur nombre reste restreint; mais il est passé de 11 à 40 unités de 1950 à 1958.

\* \* \*

En ce qui concerne la population universitaire recrutée en Belgique même, l'examen des données relatives au nombre des étudiants installés en dehors de leur famille avait permis de relever, en 1950, que ce nombre était resté pratiquement identique depuis l'entre-deux-guerres.

Le nombre des étudiants originaires de familles résidant en Belgique s'était accru, mais uniquement par l'accroissement du nombre d'étudiants originaires de la région liégeoise, provenant de milieux situés de telle sorte que les étudiants puissent continuer à vivre chez eux pendant leurs études. L'Université avait grandi sur place, avait-on pu dire.

L'évolution apparaît toute différente, si l'on compare la situation observée en 1958 à la situation observée huit ans plus tôt.

Si l'Université compte toujours une large proportion d'étudiants

de l'arrondissement et de la province de Liège, l'expansion actuelle de sa population recrutée en Belgique est due pour moitié à l'accroissement du nombre des étudiants et des étudiantes originaires d'arrondissements extérieurs à la province de Liège.

Bien plus, l'indice d'accroissement du nombre des étudiants originaires de l'arrondissement de Liège est de loin plus faible que l'indice général, plus faible aussi que celui des autres arrondissements envoyant plus de vingt étudiants à l'Université de Liège, à l'exception du seul arrondissement de Tongres qui envoie moins d'étudiants à Liège en 1958 qu'en 1950.

Comme on l'a montré plus haut, de nouvelles distinctions doivent être opérées parmi ces arrondissements. On se contentera de rappeler que l'indice d'accroissement ne dépasse guère l'indice général dans la plupart des arrondissements de la province de Liège et de la province de Luxembourg, alors qu'il le dépasse fréquemment de loin pour les arrondissements des provinces de Namur et du Hainaut.

Ainsi le recrutement de l'Université de Liège tend à perdre son caractère étroitement local. S'il reste pratiquement limité à la Wallonie, il s'intensifie notablement dans ses parties occidentales.

Cette évolution est d'autant plus remarquable que l'expansion de la population universitaire est due, pour une grande part, à l'accroissement du nombre des étudiantes; mais cet accroissement lui-même ne résulte pas tant d'une augmentation du nombre des étudiantes originaires de la région liégeoise que d'une augmentation du nombre des étudiantes originaires des autres régions wallonnes.

D'autre part, l'évolution paraît sensiblement identique si l'on distingue par groupe d'études. La population inscrite dans les divers groupes s'est accrue dans des proportions très différentes de 1950 à 1958. Mais, sauf pour le groupe Médecine et pour le groupe Sciences appliquées, l'accroissement du nombre des étudiants originaires de la région liégeoise apparaît toujours nettement plus faible.

Pourquoi l'attraction de l'Université de Liège s'intensifie-t-elle ainsi plus dans des régions relativement éloignées où cette attraction était moins sensible jusqu'ici, que dans des régions plus proches qui lui envoyaient déjà bon nombre d'étudiants?

Peut-être l'attraction de l'Université de Liège dans certaines régions wallonnes a-t-elle été réduite, pendant et immédiatement après la guerre, par les difficultés de communication, par la pénurie de logements dans la ville universitaire, voire par les destructions que l'on jugeait susceptibles de nuire à la vitalité de l'Université? Peut-être aussi le nombre même de jeunes gens et surtout le nombre de jeunes filles susceptibles de s'orienter vers les études universitaires s'accroissent-ils moins maintenant dans la région liégeoise que dans d'autres régions du pays où l'attire des études universitaires se diffuse avec un certain « décalage » par rapport à la région liégeoise?

Ce ne sont là que des hypothèses. On ne pourrait les vérifier dans le cadre de la présente étude, sans examiner aussi notamment

l'attraction des autres universités et l'importance de la population en âge et en situation d'entreprendre des études universitaires que comprennent les diverses régions du pays.

Il suffit, pour l'instant, d'avoir constaté une évolution qui témoigne heureusement de la vitalité de notre Université.

Micheline DENOISEUX,

Paul MINON,

Licencié en sciences sociales.

Chef de travaux à l'Institut de Sociologie.

---

# La Vie universitaire à Liège

---

## L'Université

### La séance solennelle de rentrée

C'est le lundi 7 octobre que s'est déroulée la cérémonie qui, traditionnellement, préside à l'ouverture de l'année académique.

L'Université tient d'abord à rendre hommage à ses morts des deux guerres et Monsieur le Recteur fleurit le mémorial tandis que le clairon sonne « aux champs ».

La Salle académique est comble lorsque Monsieur le Recteur fait son entrée, entouré des autorités académiques et suivi du cortège des professeurs ordinaires. La Chorale universitaire qui, avec l'Orchestre de la Ville de Liège, prête son concours à la cérémonie, exécute un choral de Bach.

Au premier rang des personnalités ont pris place MM. les Ministres Collard, Rey, Fayat et Buisseret, ainsi que les représentants diplomatiques et consulaires et les autorités du monde de l'Enseignement, de la Recherche, du Palais et de l'Armée.

Devant l'assemblée debout, Monsieur le Recteur évoque la mémoire des membres du corps universitaire décédés au cours de l'année académique 1956-1957 : MM. les Professeurs Braunshausen et Fierens; M. Schepers, chef de travaux; M. Santo, étudiant et MM. Labalue, Ketelslegers, Momont et Fransis, membres du personnel administratif. Tous se recueillent en écoutant les extraits d'un quatuor de Beethoven.

Cette année encore, plusieurs professeurs atteints par la limite d'âge ont été admis à l'éméritat : MM. Fredericq et Graulich, recteurs honoraires; MM. les Professeurs Delatte, Rousseau, Sluys, Vivario, Chantraine et Hubaux. Après avoir retracé brièvement leur carrière professorale, Monsieur le Recteur remet à chacun d'eux la médaille de l'Université en témoignage de gratitude et de reconnaissance.

Monsieur le Vice-Président du Conseil d'Administration monte alors à la tribune pour la lecture du rapport annuel sur la situation de l'Université. Il relève notamment l'amélioration des résultats obtenus par les étudiants aux dernières sessions d'examens et expose les conditions de nouveaux progrès dans ce domaine : accroissement des travaux pratiques par rapport aux cours théoriques, renforcement du personnel scientifique, aménagement des locaux et construction de homes pour les étudiants. Dans les activités en cours, Monsieur le Vice-Président voit le gage d'une prochaine réalisation de cet important programme.



Pour thème de son discours inaugural, Monsieur le Recteur a choisi cette année « l'Université de Liège au Katanga ». Dès l'an dernier, parlant des « Métamorphoses à l'Université », M. Dubuisson avait souligné la nécessité, pour le développement du Congo belge, d'une action scientifique menée par des équipes de savants de toutes disciplines.

L'Université de Liège s'est résolument engagée dans cette voie et, en accord avec le Comité pour l'étude des problèmes sociaux indigènes, elle s'est attachée à la mise en valeur de l'hinterland des grands centres du Haut-Katanga.

Une première mission interdisciplinaire FULREAC (Fondation de l'Université de Liège pour les recherches scientifiques au Congo belge et au Ruanda-Urundi), a dressé un plan général d'action, prévoyant notamment la création de centres expérimentaux de formation et d'action rurale. Il s'agit en effet d'apprendre l'agriculture aux indigènes en les encadrant. La seconde mission, actuellement sur place, prépare l'installation du premier de ces centres.

Cette expérience, d'une ampleur singulière, ne vise rien moins qu'à apporter une solution adéquate au problème crucial de la formation des populations rurales et du désengorgement des centres urbains. En s'y livrant, l'Université de Liège entend stimuler l'expansion du Congo belge par la mise en œuvre de la collaboration scientifique sur un plan inconnu à ce jour.

Après l'audition de divers extraits des *Indes galantes* de Rameau, Monsieur le Recteur remercie les autorités présentes. Il déclare ouverte l'année académique 1957-1958 et la cérémonie prend fin sur l'exécution de l'hymne national.

Tandis que la foule s'écoule lentement, le cortège des invités gagne la Salle des Professeurs pour la réception offerte par Monsieur le Recteur.

### Le Centenaire de la Revue Universelle des Mines

La *Revue Universelle des Mines, de la Métallurgie, de la Mécanique, des Travaux publics, des Sciences et des Arts appliqués à l'Industrie*, fondée en 1857 par MM. de Cuyper, Inspecteur des études des Ecoles spéciales et Noblet, éditeur, célèbre cette année son centième anniversaire.

La R. U. M. se place ainsi parmi les plus anciennes revues techniques du monde entier.

Indépendante à l'origine de l'Association des Ingénieurs de Liège, elle devint en 1877 l'organe officiel et, en 1912, la propriété de l'A. I. Lg. Actuellement dirigée par M. le Professeur A. Schlag — M. le Professeur L. Leloup en est le Rédacteur en chef — la R. U. M. se devait de marquer son centenaire par d'importantes cérémonies.

Celles-ci ont eu lieu les 6, 7 et 8 mai et comportèrent trois manifestations distinctes.

Le 6 mai, au cours d'une séance solennelle tenue en la grande salle de l'A. I. Lg. et ouverte par un discours rédigé par M. le Pro-Recteur Campus,

Président de l'A. I. Lg., M. Schlag introduisit le thème de trois journées d'études consacrées à « La Recherche scientifique et l'Industrie ».

Les 6 et 7 mai, on étudia successivement l'organisation de la recherche scientifique dans le domaine des mines, de la chimie, de l'électricité, du génie civil, des métaux non ferreux, de l'énergie nucléaire, de la sidérurgie et de la mécanique.

Le 8 mai eut lieu la « Journée internationale » au cours de laquelle d'éminents conférenciers étrangers exposèrent l'état de l'organisation de la recherche en France, en Grande-Bretagne, en Suisse, aux Pays-Bas et en République fédérale d'Allemagne.

Plusieurs réceptions furent organisées en l'honneur des participants aux journées, notamment à l'Hôtel de Ville.

Parallèlement aux journées d'études, une exposition de la recherche scientifique appliquée à l'industrie était organisée dans le cadre de la neuvième Foire internationale des Mines, de la Métallurgie, de la Mécanique et de l'Electricité industrielle.

Enfin, le soir du 6 mai fut inauguré à Jemeppe, devant une foule importante où se retrouvèrent de nombreux ingénieurs, un monument à la mémoire de l'Irlandais M. Donal O'Kelly qui établit là, en 1721, la première machine à vapeur du continent.

Dans son numéro de septembre 1957, consacré au centenaire, la *R. U. M.* publie le texte intégral des conférences et discours prononcés au cours des journées et lors de l'inauguration du monument O'Kelly.

#### **Activité de la Station Scientifique des Hautes-Fagnes et du Musée Léon Fredericq pendant l'année académique 1956-1957**

Le laboratoire de la Station Scientifique des Hautes-Fagnes a été fréquenté par périodes. Des travaux de cartographie phytosociologique et pédologique y ont été réalisés. Les Professeurs Bouillenne et Melon ainsi que Mme Bouillenne y ont séjourné et travaillé.

M. Bourguignon, chef de travaux, ayant été chargé du levé de la carte pédologique, a fréquenté la Station en octobre et novembre 1956. M. Streel, chargé du levé de la carte phytosociologique de cette région a poursuivi son travail durant toute l'année, à l'exception de la période enneigée. Il y a de plus passé de manière continue les mois d'octobre 1956 à mars 1957, afin de mettre la dernière main à son mémoire de Licence sur « l'Evolution de la végétation des Tourbières des Hautes-Fagnes ».

M. Wilmet, licencié en géographie et M. Pirotte, étudiant en sciences botaniques, ont parcouru le terrain respectivement en mars et de juillet à septembre 1957. Les élèves des licences en sciences botaniques et géographiques ont effectué des observations de phytosociologie. Ils étaient au nombre de douze.

Enfin, la Station a guidé les excursions organisées par la Société Royale le « Vieux Liège », la Fédération belge des Femmes Universitaires, Section de Liège ainsi que les herborisations des candidatures en sciences.

Le Musée des Hautes-Fagnes « Léon Fredericq » a reçu la visite de plus de 25.000 personnes dont un grand nombre d'élèves venant des écoles de tout le pays et conduits par leurs professeurs.

### **Les performances universitaires des anciens pensionnaires du Sanatorium Universitaire de Belgique**

Le Conseil Culturel du Sanatorium Universitaire de Belgique vient de tenir sa séance bi-annuelle à la Fondation Universitaire.

A cette occasion M. le Professeur Hacquaert, président de ce Conseil, a tenu à proclamer les résultats des examens passés par les Anciens d'Eupen, dans leur université respective.

Sur 79 examens présentés, on ne compte que 7 échecs, donc plus de 90 % de réussites. Ce qui mieux est, nous pointons parmi ces réussites : 5 grandes distinctions et 25 distinctions. Cela signifie que 40 % de ces jeunes gens ont obtenu des résultats au-dessus de la moyenne courante.

En ce qui concerne les étudiants de l'Université de Liège, 24 ont présenté des examens. Parmi eux, un a obtenu une grande distinction, 9 ont obtenu une distinction et 10 une satisfaction.

Ce véritable bulletin de victoire montre qu'un étudiant guéri garde intacts sa capacité de travail et son goût de l'étude, tandis que la discipline de cure a favorisé la maturité de son esprit.

Sans doute, savons-nous que l'organisation du Sanatorium Universitaire qui compte aujourd'hui dix ans d'existence, contribue à favoriser la reprise des études de ses étudiants malades, en entretenant par ses activités culturelles et l'organisation de ses cours, une excellente ambiance intellectuelle. Ces brillants résultats en sont la récompense.

### **Le Club interfacultaire des Beaux-Arts**

Le Club interfacultaire des Beaux-Arts, créé à l'initiative de M. le Recteur Dubuisson, a repris son activité dès le mois d'octobre. Les séances de travail ont lieu, comme par le passé, le mercredi après-midi.

En attendant l'installation d'un local définitif à la maison des Clubs, boulevard d'Avroy, 71, nos chevalets sont plantés dans l'atelier particulier du Professeur Daxhelet qui veut bien nous héberger. Nos remerciements à Mme Daxhelet qui a su créer pour nos étudiants une ambiance tout à fait sympathique.

Rappelons que des œuvres peintes ou dessinées par nos membres furent exposées l'an passé lors de la fête des Clubs universitaires et que des affiches en couleurs ornant les couloirs de nos bâtiments universitaires sont les œuvres primées de nos jeunes adeptes (Club des Beaux-Arts, Chorale universitaire, Club de Musique de chambre, Club de Photographie).

Pour cette année, l'organisation d'une section de céramique est envisagée. M. le Professeur Daxhelet (18, rue Renoz, tél. 43.41.27) et M. le Professeur Emérite A. de Rassenfosse (16, rue de Londres, tél. 43.52.24) s'occupent de la direction du Club.

A. DE RASSENFOSSE.

### Le Cercle interfacultaire de Littérature

A en juger par les premiers entretiens, la saison s'annonce animée. Les réunions se tiennent tous les quinze jours, le jeudi soir, en la salle d'archéologie. M. le Professeur Soreil y commente des textes de jeunes et un exposé introduit le débat.

Au tableau des activités extraordinaires, on peut signaler le voyage en Allemagne qui fut un enchantement pour ceux qui purent y participer. Par ailleurs, le C. I. L. a reçu M. Alexis Curvers. Avec sa gentillesse et sa simplicité coutumières, l'auteur de *Tempo di Roma* a répondu aux questions que les membres du Cercle lui posaient.

La plaquette *Écritures 1957* a reçu un accueil très favorable et, sou peu, le recueil sera épuisé. Enfin, le premier numéro de la revue du Cercle *La Guimbarde* est sorti de presse.

On y trouve des comptes rendus des prix littéraires et des expositions de peintures, un article consacré à l'exposition André Baillon, un conte de Noël, des poèmes et même un poème inédit de Victor Hugo !

L'Editorial définit les buts de cette revue. Elle doit être un lien entre les membres, les anciens et les étudiants. Une place importante sera réservée aux autres cercles interfacultaires.

Pour s'y abonner (4 numéros pour 30 fr.), on peut s'adresser au Secrétaire du Cercle : M. A. Sempoux, rue des Petits-Carmes, 49 à Bruxelles (C. C. P. 18.42.04).

### Chaire de littérature américaine

Pour l'année académique 1957-1958, la Chaire de Littérature et Civilisation américaines est occupée à l'Université de Liège par M. W. Bezançon, professeur à l'Université de Rutgers, New-Jersey.

La leçon inaugurale a eu lieu le 17 octobre dans la Salle académique et M. Bezançon avait choisi pour sujet : « Garden in the Wilderness an American Dream ». De nombreuses personnalités, parmi lesquelles M. Brown, attaché culturel à l'Ambassade des Etats-Unis et Mme Deflandre, secrétaire de la Fondation américaine, ainsi qu'un très nombreux public y assistaient.

### Colloque sur l'adsorption et la catalyse hétérogène

Un colloque consacré à l'adsorption et à la catalyse hétérogène, organisé par M. le Professeur D'Or, s'est réuni à Liège du 18 au 20 novembre, sous les auspices du Patrimoine de l'Université.

Ce colloque avait pour thème l'étude de l'état adsorbé et des mécanismes selon lesquels cet état intervient dans les processus de catalyse hétérogène.

Parmi les personnalités étrangères participant à ces travaux, on notait la présence de MM. les Professeurs De Boer, Dowden, Eley, Garner, Forestier, Gerischer, Hauffe, Kemball, Sachtler, Schwab et Van Reijen.

## Les Facultés

### FACULTÉ DE PHILOSOPHIE ET LETTRES

#### Manifestation d'hommage à MM. Delatte et Hubaux

L'Association des Classiques de l'Université de Liège a tenu son Assemblée générale statutaire le dimanche 20 octobre en la salle académique. La réunion a été marquée par l'hommage rendu aux deux maîtres admis à l'éméritat au cours de l'année académique écoulée : MM. les Professeurs A. Delatte et J. Hubaux.

M. Ch. Hyart, chargé de cours, s'adressant à M. Delatte, a tracé le portrait du savant qui, pendant tant d'années, a initié à la méthode, guidé dans leurs études et suivi dans leur carrière les jeunes philologues classiques de l'Université, tandis que le dernier assistant de M. Hubaux, M. Ph. Derchain, laissant délibérément de côté toutes les autres activités de son maître — qui ne cesseront pas avec son éméritat — évoqua le professeur prestigieux qui a illustré la chaire de latin. M. Delatte remercia brièvement et laissa le soin de répondre à M. Hubaux, dont la chaleureuse éloquence fut applaudie, une nouvelle fois, par les nombreux anciens présents à cette cérémonie.

Outre cette manifestation et une partie administrative, l'ordre du jour de l'assemblée générale comportait encore l'audition et la discussion de divers rapports sur des problèmes d'ordre pédagogique.

#### Distinctions scientifiques

Mlle S. d'Ardenne, professeur ordinaire, a été désignée comme « Professor of Belgian Studies in the University of London » pour l'année 1957-1958. Elle sera membre de la « Faculty of Arts » et du « University board of Studies in english language and literature ».

D'autre part, en sa séance du 29 octobre 1957, l'University College de l'Université de Londres a conféré à Mlle d'Ardenne le titre de « Honorary research Associate » près la section anglaise pour l'année académique 1957-1958.

M. H. T. Deschamps, chef de travaux, s'est vu décerner le prix Dronyn de Lhuys de l'Académie des Sciences morales et politiques de l'Institut de France, pour son ouvrage intitulé : la Belgique devant la France de Juillet. Rappelons que ce travail a valu à M. Deschamps le Prix des Amis de l'Université de Liège 1957.

#### Missions scientifiques

M. P. Vercauteren, professeur ordinaire, a participé en octobre et en novembre au Congrès sur l'époque normande en Italie du Sud, organisé par l'Université de Bari et la Société historique de l'Apulie.

M. A. Nivelles, chargé de cours, a fait trois conférences sur le poète Stefan George à l'Université de Tübingen. Il a participé au VII<sup>e</sup> Congrès de la Fédération internationale des langues et littératures modernes qui s'est tenu en août à Heidelberg.

Par ailleurs, M. Nivelles a été invité à présenter une communication au Congrès de germanistes allemands à Marbourg.

M. M. Smeets, maître de conférences, a présenté un rapport sur le Cinéma et l'adulte à la deuxième session internationale du Film du Travail qui s'est tenue à Vienne en juin 1957.

### Conférences

M. B. A. Van Groningen, professeur à l'Université de Leyde, a donné le 28 novembre, dans le cadre des accords culturels hollando-belges, deux conférences ayant respectivement pour sujets : la démocratie athénienne et Antigone.

Le 29 novembre, M. Van Groningen a tenu une séance de séminaire sur la poésie verbale chez les Grecs.

### Institut supérieur d'Histoire de l'Art et d'Archéologie

M. G. Dossin, professeur ordinaire à la Faculté de Philosophie et Lettres, a été élu membre associé étranger de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Il a été élu membre d'honneur de la Société asiatique de Paris.

### Institut supérieur de Sciences pédagogiques

M. E. Lobet, chargé de cours, a participé à la Conférence interafricaine sur l'enseignement, qui s'est tenue à Saint-Paul de Luanda au début du mois de novembre.

## FACULTÉ DE DROIT

### Manifestation d'hommage à M. L. Graulich

Une manifestation d'hommage en l'honneur de M. L. Graulich, professeur ordinaire admis à l'éméritat, recteur honoraire de l'Université, a eu lieu le jeudi 3 octobre en la salle des professeurs.

Assistaient notamment à la cérémonie M. le Ministre Rey, M. le Recteur, M. le Vice-Président du Conseil d'Administration, diverses personnalités du monde de l'enseignement, de la magistrature et du barreau, ainsi que des représentants de nombreuses promotions d'étudiants en droit.

Au nom de ses anciens élèves, M. le Professeur Cléments, Doyen de la Faculté de Droit et M. le Bâtonnier Billon retracèrent la carrière de l'éminent professeur et soulignèrent la haute valeur de son enseignement. Ensuite, une étudiante du troisième doctorat remit à M. Graulich un ouvrage contenant une cinquantaine d'études rédigées par ses anciens élèves, tandis que des fleurs étaient offertes à Mme Graulich.

C'est en termes très émus que M. le Recteur Graulich remercia.

A l'initiative de la Faculté de Droit, les nouveaux locaux de la Bibliothèque du Droit porteront désormais la dénomination : « Bibliothèque Léon Graulich ».

### Nominations et changement d'attributions

M. P. Graulich, professeur ordinaire, est chargé de faire, indépendamment de ses autres attributions, les cours suivants en remplacement de M. L. Graulich, admis à l'éméritat : Droit civil (art. 1387 à 1581); Principes de droit international privé; Droit international privé et Etude approfondie de questions portant sur le droit international privé et exercices pratiques.

Mme S. David, chef de travaux, est nommée chargée de cours à la date du 9 septembre 1957. Elle est chargée de faire les cours suivants en remplacement de M. L. Graulich, admis à l'éméritat : Droit civil (art. 1101 à 1386bis) et Droit civil (art. 1582 à 2010), y compris les exercices pratiques qui s'y rapportent.

M. J. Dembour est maintenu dans son mandat de chef de travaux au Service de MM. les Professeurs Moureau et Buttgenbach pour un nouveau terme de deux ans prenant cours le 1<sup>er</sup> novembre 1957.

### Distinctions

M. F. Dehousse, professeur ordinaire, a été nommé membre du Comité européen de la Conférence pour la Communauté atlantique.

M. J. Lejeune, professeur ordinaire, a reçu la Croix de Chevalier de la Légion d'Honneur.

Il a, par ailleurs, été désigné en qualité de vice-président de la Commission de la Comptabilité nationale et président de la Sous-Commission du Revenu national près le Ministère des Affaires économiques.

### Voyages et missions

M. F. Dehousse, professeur ordinaire, a fait, le 18 novembre à l'Académie des Sciences morales et politiques de l'Institut de France, une communication sur l'Assemblée consultative du Conseil de l'Europe dont il est président.

M. P. Lambert, professeur ordinaire, a fait, à l'Institut des Hautes études de Belgique à Bruxelles, un cours de dix leçons sur la doctrine coopérative.

Au cours d'un week-end d'études organisé par la revue *Socialisme* à Melreux, il a fait un exposé sur le thème : Les traits marquants de l'évolution économique et sociale depuis cent ans.

M. Lambert a, par ailleurs, prononcé une allocution d'hommage au Professeur E. Milhaud à l'Hôtel de Ville de Liège, à l'occasion de la réception des membres du Conseil du Centre international de recherche et d'information sur l'Economie collective, dont il est le directeur.

### Conférences

M. A. de Lambadere, professeur à la Faculté de Droit de Paris, a donné, les 18 et 19 novembre dans le cadre des accords culturels franco-belges, une série de conférences consacrées aux sujets suivants : « La place et la notion de service public dans la théorie et la jurisprudence actuelles du droit administratif en France », « Le problème de l'instabilité ministérielle en France » et « Les limites actuelles du contrôle de la légalité par le recours pour excès de pouvoir en France ».

M. Jef Rens, Directeur général adjoint du Bureau international du Travail, a présidé, le 25 novembre 1957, dans la Salle des Professeurs, un Colloque sur l'aide technique du Bureau international du Travail aux pays sous-développés.

### Institut de Sociologie

Le programme général de perfectionnement des dirigeants d'entreprise, organisé en coopération avec la Fondation Industrie-Université et l'Office belge pour l'accroissement de la Productivité comportent d'une part des séminaires résidentiels de courte durée et, d'autre part, un cycle de perfectionnement à l'intention des jeunes cadres des entreprises.

Du 21 au 23 novembre s'est tenu le premier séminaire résidentiel à l'intention des cadres au niveau des directions de service; il avait pour thème : « Le droit et la vie des affaires ». Un second, portant sur « La fonction de contrôle dans la direction des services », sera organisé en mars.

Du 9 au 11 janvier, les chefs d'entreprise se sont également réunis pour étudier le problème de « L'Administration de l'entreprise et le marché extérieur ».

### Ecole supérieure de Sciences commerciales et économiques

M. L. Michel, professeur, président de l'Ecole, s'est rendu à Paris le 18 novembre afin de représenter l'Ecole aux manifestations et journées d'études du 75<sup>e</sup> anniversaire de l'Ecole des Hautes Etudes commerciales. Ces travaux avaient pour thème : « L'homme d'affaires de demain ».

M. Michel et M. J. Lejeune, professeur à la Faculté de Droit, accompagnés des étudiants des licences en sciences économiques et des licences en sciences commerciales, ont assisté à Luxembourg à une série d'exposés suivis d'échanges de vues relatifs aux problèmes de la Communauté européenne du Charbon et de l'Acier.

## FACULTÉ DES SCIENCES

### Admission à l'éméritat

M. L. Godeaux, professeur ordinaire, a été admis à l'éméritat à la date du 11 octobre 1957. Il est autorisé à continuer son enseignement jusqu'à la fin de l'année académique 1957-1958.



### Nominations et changements d'attributions

M. R. Bouillenne, professeur ordinaire, a été, à sa demande, déchargé des cours suivants : Physiologie végétale (*partim* : phytochimie, bryophytes et thallophytes, phytopharmacie) et Physique biologique.

M. A. Monnoyer, professeur ordinaire, a été, à sa demande, déchargé des cours suivants : Morphologie végétale (*partim* : thallophytes, phytopathologie) et Botanique systématique (*partim* : thallophytes) y compris la micro-biologie végétale.

MM. J. Alexandre et H. Lambot, chefs de travaux, ont été nommés chargés de cours à l'Université d'Elisabethville.

MM. J. Bellière et R. Huls, chefs de travaux, ont été nommés professeurs ordinaires à l'Université d'Elisabethville.

M. J. Collin, assistant, est nommé, pour un premier terme de deux ans, chef de travaux au service de M. le Professeur D'Or.

### Distinctions

M. L. Godeaux, professeur ordinaire, a assisté à l'inauguration de la nouvelle faculté des sciences de l'Université de Dijon, qui lui a conféré le diplôme de Docteur honoris causa.

M. R. Bouillenne, professeur ordinaire, a été nommé membre de la Commission de la personnalité juridique du Jardin botanique de l'Etat à Bruxelles.

M. P. Swings, professeur ordinaire, a été nommé membre du Comité d'édition du périodique « Journal of molecular spectroscopy ».

M. O. Tulippe, professeur ordinaire, a été désigné en qualité de membre de la Commission des atlas nationaux, créée au sein de l'Union géographique internationale.

M. V. Desreux, professeur ordinaire, a été désigné par le Ministère des Colonies en qualité de membre du Jury de l'Université Lovanium pour la seconde session des examens.

Mlle C. Charon et M. L. Winand, licenciés en sciences chimiques, ont obtenu de l'I. R. S. I. A. une bourse de spécialisation pour l'année académique 1957-1958.

M. P. Renson, licencié en sciences physiques, a obtenu une bourse de perfectionnement de l'Institut interuniversitaire des sciences nucléaires.

Mme M. Moutschen-Dalmen, assistante volontaire, a obtenu de l'I. R. S. I. A. le renouvellement de la bourse de recherches qui lui avait été accordée l'an dernier.

### Voyages et missions

M. L. D'Or, professeur ordinaire, a assisté à Paris, du 28 au 31 octobre, à une réunion du Conseil de la Société chimique de France et a visité les laboratoires parisiens.

M. O. Tulippe, professeur ordinaire, a participé à Tokyo, aux travaux de la Conférence régionale de l'Union géographique internationale. Il y a présenté une communication sur les problèmes de géographie humaine appliquée.

M. G. Duyckaerts, professeur ordinaire, a participé en qualité de membre de la Section de Chimie analytique et de la Commission de Spectroscopie moléculaire ainsi qu'en qualité de Président de la Commission des données optiques, aux travaux de la XIX<sup>e</sup> conférence de l'Union internationale de Chimie pure et appliquée, qui s'est tenue à Paris du 15 au 24 juillet.

M. H. Damas, professeur ordinaire, a été élu membre de l'International Institute of Embryology lors de l'Assemblée générale tenue le 4 septembre à St-Andrews.

M. G. Michel, chef de travaux, a participé au Colloque de Spectroscopie moléculaire qui s'est tenu à Fribourg du 9 au 13 juillet.

M. C. Sironval, chef de travaux, a obtenu une bourse de voyage de l'I. R. S. I. A.

#### **Agrégation de l'enseignement supérieur et doctorat spécial**

M. H. Breny, docteur en sciences, assistant à l'Université, a été proclamé agrégé de l'enseignement supérieur en sciences mathématiques à l'issue de la leçon publique qu'il a donnée le 3 décembre en la salle académique sur le sujet : « La méthode de  $X^2$  et ses applications ».

M. H. Dieu, chef de travaux, s'est vu décerner le grade scientifique de docteur spécial à la suite de la leçon publique qu'il a donnée en la salle académique le 26 novembre et qui était intitulée : « Nature des liaisons dans les systèmes macromoléculaires ».

#### **Conférence**

M. J. Forestier, directeur de l'Ecole nationale supérieure de Chimie de Strasbourg, a donné, le 18 novembre en la salle des professeurs, une conférence sur « Le phénomène d'absorption physique et sa corrélation avec la perturbation des liaisons du solide dans les couches superficielles ».

### **FACULTÉ DE MÉDECINE**

#### **Manifestation d'hommage à M. R. Vivario**

A l'initiative du Cercle des Anciens Elèves de l'Institut de Pharmacie, une manifestation en l'honneur de M. le Professeur Vivario, admis à l'éméritat, a été organisée le samedi 19 octobre dans les salons du Périgord à Chaudfontaine.

M. le Recteur et M. le Vice-Président du Conseil d'Administration, empêchés, ne purent assister à cette séance d'hommage qui se déroula en présence de M. le Professeur P. Horion, Commissaire du Gouvernement,

de M. W. Esser, Doyen de la Faculté et de nombreuses personnalités du monde médical.

Des allocutions furent prononcées par le Président du Cercle des Anciens Elèves, le Doyen de la Faculté, le Président du Conseil provincial de l'Ordre des Pharmaciens, le Président du Conseil supérieur des Pharmaciens et le Président de l'Association.

Une caméra fut remise à l'éminent professeur qui, visiblement ému, remercia l'assemblée. Un banquet clôtura la manifestation.

### Nominations

M. C. Heusghem, chef de travaux, a été nommé chargé de cours à la date du 9 septembre. Il est chargé de faire les cours suivants en remplacement de M. Vivario, professeur ordinaire admis à l'éméritat : Eléments de chimie médicale (altération et falsification des substances alimentaires, chimie toxicologique); Toxicologie; Hygiène de l'atmosphère, du sol, des habitations, des agglomérations; L'atmosphère et le sol dans leurs rapports avec l'hygiène; Les eaux de boisson et les eaux résiduaires; Hygiène de l'alimentation; Composition, altérations et falsifications des denrées alimentaires; Hygiène industrielle et professionnelle ainsi que la législation et la statistique médicale du travail.

Outre ces cours à la Faculté de Médecine, M. Heusghem est chargé de faire, au Centre interfacultaire du Travail, le cours d'Eléments de la toxicologie industrielle.

MM. H. Firket et E. Vanremoortere, chefs de travaux, sont nommés professeurs ordinaires à l'Université d'Elisabethville.

### Distinctions

M. M. Florkin, professeur ordinaire, a été nommé président du Comité d'organisation du Congrès Benelux d'Histoire des Sciences qui s'est tenu à Bruxelles du 21 au 24 novembre.

M. M. Chèvremont, professeur ordinaire, a été nommé secrétaire de la Society for Cell Biology.

M. M. Welsch, professeur ordinaire, a été chargé par le Comité exécutif du VII<sup>e</sup> Congrès international de Microbiologie qui se tiendra à Stockholm en 1958, d'assumer les fonctions de vice-président de la section « Bactériologie humaine et vétérinaire » et de président des sessions consacrées aux problèmes relatifs à « L'usage thérapeutique des inhibiteurs de la croissance ».

Il a, par ailleurs, été désigné en qualité de membre coopté de la Commission de Radiobiologie du Centre d'études de l'énergie nucléaire. Enfin, M. Welsch a obtenu une bourse du Ministère des Colonies en vue d'effectuer un voyage d'études de quatre mois au Congo belge.

M. C. François, assistant volontaire, a obtenu une bourse de perfectionnement de l'Institut interuniversitaire des Sciences nucléaires.

### Voyages et missions

M. M. Florkin, professeur ordinaire, a assisté, du 19 au 28 août, à un symposium organisé à Moscou et Leningrad sur l'origine de la vie sur la terre. Lors de la séance d'ouverture, M. Florkin a fait, en présence du Président de l'Union internationale de Biochimie, une communication intitulée : « L'extension de la biosphère et l'évolution biochimique ».

Du 21 au 23 septembre, il a assisté à la réunion de la Société helvétique des Sciences naturelles qui s'est tenue à Neuchâtel. Il y a fait une conférence intitulée : « Biochimie et évolution » et a pris part à un colloque sur les acides ribonucléiques.

Par ailleurs, M. Florkin a pris part au symposium international sur la Chimie des Enzymes qui s'est tenu du 15 au 23 octobre à Tokyo et Kyoto.

M. M. Chèvremont, professeur ordinaire, a été invité comme « lecturer-demonstrator » au Meeting international organisé à Glasgow en août, à l'occasion du 50<sup>e</sup> anniversaire de la culture des tissus.

Il a participé au Congrès international de Biologie cellulaire à St-Andrews où il a présenté une communication et participé à un symposium.

Enfin, dans le cours des mois de novembre et décembre, M. Chèvremont a été invité à faire trois conférences à la Faculté des Sciences de l'Université de Paris.

M. G. Leroux, chargé de cours, a assisté aux journées françaises d'Electro-radiologie qui ont eu lieu en octobre à Paris.

Le 21 octobre, à Francfort, il a assisté à la première journée du Congrès des Radiologistes allemands.

Mme L. Ruyters, chef de travaux, présidente de la Société belge de Gastro-entérologie, participera en mai 1958 au Congrès international de Gastro-entérologie, aux Etats-Unis.

M. A. Hervé, chef de travaux, a assisté en septembre à la Conférence internationale sur l'utilisation des radio-isotopes dans la recherche scientifique, organisée par l'Unesco.

M. Hervé a également pris part, en octobre, aux journées nationales françaises des Electro-radiologistes, tenues à la Faculté de Médecine de Paris.

M. J. Closon, chef de travaux, a travaillé pendant l'année académique 1956-1957 dans le laboratoire de biochimie générale et comparée du Professeur J. Roche, au Collège de France. Il a été invité à prolonger son séjour durant cet exercice afin de poursuivre les recherches entreprises.

### Conférences

M. P. B. Medawar, professeur à l'University College of London, a fait, les 4 et 5 novembre, deux conférences sur les sujets suivants : « An introduction to the immunology of transplantation » et « Recent advances in the immunology of transplantation ».

M. K. C. Winkler, professeur à la Faculté de Médecine d'Utrecht, a donné une série de conférences, les 12, 13 et 14 novembre, dans le cadre

des accords culturels hollando-belges. Elles avaient respectivement pour sujets : « La dissémination des agents infectieux par la voie aérienne », « Fluorisation de l'eau et prophylaxie de la carie dentaire » et « La properdine et l'immunité naturelle ».

M. J. Lejeune, professeur à la Faculté de Médecine de Paris, a fait, les 28 et 29 novembre, trois conférences sur les sujets suivants : « L'analyse des arbres généalogiques », « La structure du matériel héréditaire » et « Les mutations naturelles et artificielles chez l'homme ».

M. A. Oth, chargé de recherches au Centre anticancéreux, a fait le 3 décembre une conférence sur le sujet : « Rôle biologique et propriétés physico-chimiques de l'acide désoxypentose nucléique ».

### Réception de chirurgiens anglais

Les cliniques chirurgicales ont eut l'honneur de recevoir, le 26 septembre, la visite du Moynihan surgical Club. MM. les Professeurs Christophe et Orban, MM. les Docteurs Honoré, Hanquet et Dalem ont opéré en présence des membres de ce Club.

L'après-midi fut consacrée à une série d'exposés sur les thèmes chirurgicaux récents.

### Colloquia cliniques

Comme d'habitude, avec la rentrée d'octobre, les colloquia cliniques de l'Institut de Clinique et de Policlinique médicales du Professeur Brull ont eut lieu régulièrement les premier et troisième jeudis du mois à l'auditoire de la Clinique médicale.

### Institut supérieur d'éducation physique

M. C. Liebecq, professeur, a été désigné en qualité de membre du jury de l'Université Lovanium par le Ministère des Colonies.

## FACULTÉ DES SCIENCES APPLIQUÉES

### Manifestation d'hommage à M. P. Chantraine

Une manifestation en l'honneur de M. Chantraine, professeur ordinaire, a eu lieu le jeudi 14 novembre en la salle des professeurs, à l'occasion de son admission à l'éméritat.

Outre Monsieur et Madame Chantraine et leur famille, assistaient à la cérémonie de nombreux professeurs ordinaires et émérites de la Faculté et du Centre interfacultaire du Travail.

Le Professeur Danze, Doyen de la Faculté, a retracé la carrière de l'éminent professeur et rappelé les nombreuses preuves de la philosophie souariante et bienveillante de M. Chantraine. Au nom de ses collègues, il lui remit un souvenir et c'est en termes très émus que M. Chantraine a remercié.

### Changements d'attributions

Les professeurs dont les noms suivent ont été chargés de faire, indépendamment de leurs autres attributions, les cours suivants figurant au programme de l'examen pour le grade d'ingénieur physicien :

— M. A. Schlag, professeur ordinaire : Hydraulique et compléments et Eléments de la théorie de la similitude;

— M. F. Dacos, professeur ordinaire : Théorie de l'électricité et du magnétisme, mesures, électrotechnique générale (*partim* : théorie de l'électricité et du magnétisme et mesures) et Electronique;

— M. P. Fourmarier, professeur ordinaire : Théorie de l'électricité et magnétisme, mesures, électrotechnique générale (*partim* : électrotechnique générale);

— M. J. Danze, professeur ordinaire, doyen de la Faculté : Thermodynamique et compléments, emploi des combustibles et Cinématique et dynamique des machines;

— M. Ch. Massonnet, professeur ordinaire : Eléments de théorie de l'élasticité et résistance des matériaux;

— M. H. Brasseur, professeur ordinaire à la Faculté des Sciences : Application des rayons X et optique cristalline;

— M. E. Bodart, professeur ordinaire : Description et construction des machines (*partim* : technologie);

— M. J. Melon, professeur ordinaire : Cristallographie;

— M. L. Leloup, professeur ordinaire : Description et construction des machines (*partim* : sauf la technologie);

— M. G. Burnay, professeur ordinaire : Thermodynamique et compléments, emploi des combustibles (*partim* : compléments de thermodynamique);

— M. M. Migeotte, professeur ordinaire à la Faculté des Sciences : Optique physique et atomique;

— M. P. Coheur, chargé de cours : Métallographie;

— M. J. Frenkiel, chargé de cours : Electro-acoustique.

### Voyages et missions

M. A. Schlag, professeur ordinaire, a assisté en octobre à la réunion du Comité « Turbines hydrauliques » de la Commission électronique internationale.

M. M. Legraye, professeur ordinaire, a présidé à Paris le Colloque international de pétrologie appliquée des charbons; il y a fait un exposé intitulé « Isovolatiles et métamorphisme des charbons belges ».

M. E. Leclerc, professeur ordinaire, a été invité par l'Organisation mondiale de la Santé à donner trois leçons sur l'épuration des eaux résiduaires, à Lisbonne.

Il a été chargé par le même organisme de présenter un rapport devant un Comité d'experts de la pollution de l'atmosphère.

M. Ch. Massonnet, professeur ordinaire, a séjourné aux Etats-Unis pendant trois mois, de juillet à octobre. Il a donné, en qualité de « visiting professor », des cours à l'Université d'Illinois et à l'Université de Californie à Los Angelès. Il a également fait des conférences au California Institute of Technology, à l'Université Stanford, à l'Université de Californie à Berkeley, à l'Université Cornell, à l'Université Lehigh et à l'Université Brown. Il a enfin donné une conférence à San Francisco à la Société des « Structural Engineers » de la Californie du Nord.

M. J. Danze, professeur ordinaire, doyen de la Faculté, a fait partie du Comité de patronage et M. G. Burnay, professeur ordinaire, du Comité d'organisation des journées d'études de la Combustion des combustibles solides et pulvérisés qui se sont tenues à Paris du 4 au 7 décembre, sous les auspices de l'Institut français des Combustibles et de l'Energie.

L'Université de Liège y a présenté deux communications. La première était faite par M. le Professeur Danze et M. Delvaux, chef de travaux, et avait pour objet les techniques actuelles de broyage et de séchage des combustibles secondaires pour foyers à pulvérisé, dans les centrales thermiques belges. La deuxième, présentée par M. le Professeur Burnay, concernait les essais des chaudières de chauffage des locaux et des générateurs de centrales thermiques.

M. J. Ducarme, professeur extraordinaire, a assisté à Washington à l'Assemblée générale de l'A. G. A. R. D. tenue en novembre et a présidé les travaux des groupes de Travail sur la propulsion et la combustion.

M. F. Haus, chargé de cours, a assisté, en novembre, aux travaux de l'« Advisory group for aeronautical research and development » à Washington.

### Conférences

M. V. Vidal, professeur d'exploitation des mines à l'Ecole nationale supérieure des Mines de St-Etienne, a fait les 4 et 5 novembre deux conférences relatives à l'exploitation des couches puissantes. Ces exposés étaient accompagnés de projections lumineuses.

M. H. C. E. Torroja, professeur à l'Ecole nationale des Ponts et Chaussées de Paris, a donné les 25, 26 et 28 novembre, une série de trois leçons, illustrées de projections lumineuses, sur les sujets suivants : « Naissance et développement des coques cylindriques », « Surfaces de révolution et coques de formes diverses » et « Matériaux, forme et fonctions ».

### Journées internationales d'études

L'Association des ingénieurs sortis de l'Institut électrotechnique Montefiore organisera à Liège, du 27 au 31 mai 1958, des journées internationales d'études des Centrales thermiques et hydrauliques modernes. Quatre sections sont prévues : Chaudières, Turbines à vapeur, Turbines hydro-

liques et Alternateurs. Elles auront respectivement pour président MM. les Professeurs Danze, Burnáy, Schlag et Louon.

## Bibliothèque

### Congrès des bibliothécaires

Le vendredi 15 novembre a eu lieu à la Bibliothèque de l'Université une journée d'études organisée par l'Association des Conservateurs d'archives, de bibliothèques et de musées de Belgique et par la Vlaamse vereniging van bibliotheek, archief en museum-personeel.

Cette réunion, consacrée à la diffusion de la culture et de l'information scientifique dans notre pays, avait pour thème « La question de la bibliothèque publique moderne en Belgique ».

M. Schmook, directeur des bibliothèques municipales d'Anvers et M. Liebaers, conservateur en chef de la bibliothèque royale, ont pris la parole pour ouvrir les débats.

### Personalia

Mme J. Gobeaux-Thonet, bibliothécaire en chef, a assisté au symposium sur « Les rapports entre la bibliothéconomie américaine et européenne » qui s'est tenu à Bruxelles du 23 au 27 octobre.

Par ailleurs, Mme Gobeaux a été désignée en qualité de membre effectif du jury d'examens pour candidats-bibliothécaires qui a siégé à Liège en novembre.



# La Vie universitaire en Belgique

---

## Université de Bruxelles

**Personalia.** — Lors de l'inauguration des nouveaux locaux de l'Université de Bourgogne, le 12 octobre, MM. E. J. Bigwood et J. Baugnet, recteurs honoraires de l'Université Libre de Bruxelles, ont été promus Docteurs honoris causa de l'Université de Dijon.

Mlle Cl. Préaux, professeur à la Faculté de Philosophie et Lettres, s'est vu conférer le titre de Docteur honoris causa de l'Université de Strasbourg.

M. le Professeur J. Brachet a obtenu le Prix Charles Mayer de la Société française de Chimie biologique pour ses travaux de recherche sur la synthèse, la structure et le métabolisme des nucléoprotéines.

**Manifestations universitaires.** — La séance solennelle de rentrée a eu lieu le jeudi 3 octobre. Le rapport académique a été présenté par M. De Groot et, dans son discours inaugural, M. le Recteur Janne a parlé de « l'Université en transition ».

Le 4 novembre a été inauguré le deuxième cycle de séminaires post-universitaires de l'Institut d'organisation et de gestion des entreprises. A cette occasion, une séance inaugurale s'est tenue en présence de M. le Recteur H. Janne et de MM. De Groot et Leblanc, président et vice-président du Conseil d'Administration.

Le samedi 9 novembre, diverses manifestations ont marqué le XXV<sup>e</sup> anniversaire de la fondation de la Cité universitaire. M. le Ministre Collard, M. De Groot et M. Janson, président du Conseil d'Administration de la Cité, ont successivement pris la parole.

L'anniversaire de la fondation de l'Université a été célébré les 19 et 20 novembre. Les cérémonies se sont déroulées dans le grand hall de l'Université, au Tir national et au cimetière d'Evere et enfin à la Cité universitaire.

**Conférences.** — Parmi les personnalités étrangères appelées à prendre la parole à la tribune de l'Université au cours de ce trimestre, on relève notamment les noms de MM. A. Manassis, professeur à l'Université de Thessalonique; T. Lehr-Splawinski, professeur à l'Université de Cracovie; J. Hyppolite, directeur de l'Ecole normale supérieure de Paris; M. Roubault, directeur de l'Ecole de Géologie appliquée de l'Université de Nancy; J. P. den Hartog, professeur au Massachusetts Institute of Technology; R. S. Mach, professeur à l'Université de Genève; A. Mayer, ingénieur

général des Mines de France; J. C. Radix, ingénieur à la Société Alsacienne de construction mécanique; D. Turnbull, chef de service à la General Electric Cy; M. Cohen, professeur à l'Université de Chicago et L. Schmetterer, professeur à l'Université de Hambourg.

## Université de Louvain

**Rentrée académique.** — La séance solennelle de rentrée a eu lieu le lundi 7 octobre. Dans son discours, Mgr Van Waeyenbergh, Recteur Magnifique, a appelé l'attention sur l'urgente nécessité d'« aristocratiser » au sens le plus noble du mot la masse de plus en plus compacte des étudiants. Pour faire face aux difficultés que cause cet afflux à l'administration, diverses mesures seront adoptées à partir de l'année académique 1958-59. D'une part, les Doyens de Faculté seront élus pour une période de trois ans susceptible de deux ans de prolongation; d'autre part, un certain nombre de professeurs, qualifiés « conseillers du recteur », serviront d'intermédiaire entre le Recteur et le corps professoral. Mgr De Raeymaecker se trouve dès à présent investi de ce nouveau titre. Enfin, pour mieux canaliser l'affluence estudiantine, on visera de plus en plus à diviser les cours généraux entre plusieurs titulaires.

**Nominations dans le corps professoral.** — Ont été nommés :

— à la *Faculté de philosophie et lettres* : professeurs ordinaires : MM. Aerts Mogenet et Pouilliart; chargés de cours : MM. Haag, Van Coetsem, Mertens, Peeters, Roland, Brigode et Frankard;

— à la *Faculté de droit* : professeurs : MM. Van Dievoet et Lagasse;

— à la *Faculté des sciences* : professeurs ordinaires : MM. Mullenders, De Greef et Gullentops; chargés de cours : MM. Peeters, Bublot, Laudelout, Verhaegen, Moreau, Van der Waeteren, Van Paemel, De Bruyn et Van Bonen;

— à la *Faculté de médecine* : professeurs : MM. Aubert et Perin; chargés de cours : MM. Bonte et Beckers;

— à la *Faculté de théologie* : professeur : Mgr Maloney;

— à la *Faculté de sciences économiques* : chargé de cours : M. Beumier.

**Personalia.** — Ont été promus Docteurs honoris causa : de l'Université de Munster : Mgr Van Waeyenbergh; de l'Université de Strasbourg : Mgr Cerfaux; de l'Université du Sacré Cœur à Milan : M. P. Martens.

**Conférences.** — M. A. C. Schuffelen, professeur à la Landbouwhogeschool de Wageningen a été désigné comme titulaire de la Chaire Francqui. M. M. Müller, professeur à l'Université de Heidelberg a occupé la Chaire Cardinal Mercier.

**Lovanium.** — L'année académique 1957-1958 a été ouverte à l'Université Lovanium de Léopoldville le 28 octobre par Mgr Van Waeyenbergh.

On compte 255 étudiants inscrits, dont 185 indigènes. L'année pré-universitaire groupe 50 étudiants.

**Séminaires sur l'emploi des radio-isotopes.** — Les Facultés de Médecine et des Sciences ont décidé d'organiser un enseignement complémentaire sur l'emploi des radio-isotopes en biologie et en médecine. Il comprenait une dizaine de séances d'une journée à partir d'octobre.

## Université de Gand

**Nécrologie.** — Le 25 octobre est décédé à Zurich, M. H. Van de Velde, professeur émérite de l'Université et directeur honoraire de l'Ecole nationale supérieure d'Architecture et d'Arts décoratifs dont il était fondateur.

**Rentrée académique.** — Le 8 octobre a eu lieu la séance solennelle de reprise des cours à l'Université. Dans sa leçon inaugurale, M. le Recteur Lambrechts a particulièrement souligné la noblesse du travail de l'esprit.

Au cours de la cérémonie, le diplôme de docteur honoris causa de l'Université a été conféré à MM. Zavala de Mexico, Grierson de Cambridge, Stammler de Fribourg, Holter de Copenhague, Binet de Paris, Debeyre de Lille, Cleveringa de Leiden, Seitz d'Urbana, Portevin de Paris, Kampe de Feriet de Lille et Tschermak-Seysenegg de Vienne.

**Nomination.** — M. H. Van Acker, docteur en droit et licencié en notariat, a été nommé commissaire du Gouvernement auprès de l'Université.

**Distinctions.** — M. P. Lambrechts, professeur ordinaire à la Faculté de Philosophie et Lettres, recteur de l'Université, a été nommé membre de la Commission nationale chargée de l'étude des problèmes que posent à la Belgique et à ses territoires d'outre-mer le développement des sciences et ses répercussions économiques et sociales.

M. F. Ganshof, professeur, s'est vu conférer le diplôme de docteur honoris causa de l'Université de Dijon à l'occasion de l'inauguration des nouveaux bâtiments universitaires le 12 octobre.

MM. J. Gillis et E. Spanoghe, anciens recteur et vice-président du Conseil d'administration de l'Université, ont été autorisés à porter le titre honorifique de leurs fonctions.

A l'occasion de la célébration du dixième anniversaire de l'Institut national français de Sécurité, M. J. Cloquet, professeur émérite, a reçu la médaille de la sécurité du travail, pour ses activités relatives à la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles.

M. J. François, professeur à la Faculté de Médecine, s'est vu remettre la médaille Cavara, à l'occasion de conférences faites à Rome.

M. le Professeur A. Willems a été promu doyen d'honneur du travail pour son activité scientifique en faveur de l'élevage.

M. A. Minne, professeur émérite de la Faculté de Médecine, a reçu la Croix de Commandeur de l'Ordre de Léopold.

M. le Professeur U. Stuyck, bibliothécaire en chef de l'Université, a été élu membre du Conseil supérieur des Bibliothèques publiques, section néerlandaise.

**Colloque.** — M. F. De Rom, professeur ordinaire à la Faculté de Médecine, a organisé, en collaboration avec le laboratoire d'anatomie pathologique du Professeur N. Goormaghtigh, un Colloque international sur « L'anatomie pathologique du fœtus et du nouveau-né ».

# La Vie universitaire dans le Monde

---

## Universitas Belgica

### Section belge de l'I. A. U. P. L.

La XVI<sup>e</sup> réunion du Conseil national d'Universitas Belgica a eu lieu le 15 novembre 1957 à la Fondation Universitaire. M. le Professeur G. Gueben de l'Université de Liège fut élevé au rang de président honoraire en raison des services que ce collègue a rendus à Universitas Belgica. MM. R. Willems et R. Van Nuffel ont été nommés Vice-Présidents pour l'année académique en cours.

Le Conseil s'est occupé surtout de l'organisation de la Conférence internationale de l'I. A. U. P. L. qui aura lieu du 1<sup>er</sup> au 6 septembre 1958 dans le cadre de l'Exposition Internationale et Universelle de Bruxelles. Comme l'un des thèmes de cette Conférence internationale sera « Le recrutement du personnel universitaire », il a été décidé d'y consacrer la prochaine Journée d'Etude qui se tiendra à Bruxelles, le 22 mars prochain au Palais des Académies.

Au cours de cette Journée d'Etude seront examinés les « Moyens propres à éviter la carence d'un personnel d'enseignement et de recherche conforme aux besoins toujours croissants de l'enseignement supérieur belge ».

Les collègues suivants ont été priés de présenter les différents aspects du problème : M. P. Harmel, M. le Recteur Lambrechts, M. le Pro-Recteur Gillis, M. J. Errera, le D<sup>r</sup> P. Moureau et M. C. van der Bruggen.

La solution de ce problème, qui se pose tant sur le plan national que sur le plan international, présente une importance capitale pour l'avenir du pays.

### L'Association internationale de Cybernétique

L'Association internationale de Cybernétique, qui a son siège à Namur, s'est fixé pour but d'assurer une liaison permanente et organisée entre les chercheurs qui, dans les divers pays, poursuivent des travaux relatifs aux différents secteurs se rattachant à la cybernétique.

Groupant à ce jour des représentants de trente et une nations, elle a élaboré un important programme, dans le cadre duquel ont pris place, les 13 et 14 décembre, deux journées internationales d'information sur les implications économiques et sociales de l'automatisation.

Plus de cent spécialistes y ont pris part et de larges débats ont permis de dégager certaines conclusions. C'est ainsi qu'il semble que l'automatisme doive être favorable au progrès économique et social. Son développement s'étalera sur une période de temps assez longue et il exige une préparation humaine qui doit se situer sur un plan strictement rationnel et objectif.

L'automatisme ne se justifie toutefois que dans le cadre d'une économie en expansion et si, à longue échéance, on peut escompter une adéquation des volumes de l'offre et de la demande de main-d'œuvre, on doit s'attendre à des difficultés d'adaptation au moment de son introduction.

Il ressort de ces considérations que l'automatisme ne doit pas se développer d'une manière anarchique, mais qu'il convient d'en préparer l'avènement dans l'ensemble de l'organisation économique et sociale.

Le II<sup>e</sup> Congrès international de Cybernétique se tiendra à Namur du 3 au 10 septembre 1958 sous la présidence d'honneur de Monsieur le Gouverneur de la Province de Namur. Il offrira, tant aux chercheurs qu'aux techniciens, l'occasion d'une large confrontation des théories et des réalisations les plus récentes.

---

## L'Université

### dans la presse et dans les livres

---

**Carrières modernes**, « *L'Echo de la Bourse* », 20 et 21 septembre 1957. — Comme l'an dernier, *L'Echo de la Bourse* a diffusé largement, sous forme de supplément, un numéro spécial consacré aux « carrières modernes ».

En guise de préface, S. M. le Roi Léopold, Président de la Commission pour l'étude des problèmes que pose le progrès des sciences, remercie et félicite la Direction du journal pour la collaboration qu'elle apporte ainsi à l'immense travail qui reste à faire afin de créer le climat nécessaire à l'épanouissement des sciences.

Les plus hautes personnalités des milieux de l'Enseignement, de la Recherche, de l'Industrie et des Affaires y font le point de la situation en ce qui concerne les principaux secteurs d'activité et les carrières les plus actuelles.

« L'ingénieur de demain », « La vie du chimiste », « Construire : problème d'hommes », « La vente, le beau métier », « Le Congo, terre d'élection des spécialistes », « Une carrière nouvelle : la publicité », « Les grands magasins », « L'administration des affaires », « Au service de l'Etat », « La profession bancaire », « Les assurances », « L'aviation »... la seule énumération de ces intitulés laisse entendre l'ampleur de ce tour d'horizon.

Sous le titre « La politique scientifique de la Belgique », M. P. Harmel constate que les mondes de l'enseignement et de la recherche scientifique ont aujourd'hui partie liée avec celui de l'économie. Exposant la politique scientifique et scolaire neuve et hardie qui s'est imposée dans divers pays, il signale que la Belgique a mis en place les instruments d'une action similaire : centres de perfectionnement, d'organisation et de sociologie des entreprises; commission nationale pour l'étude des problèmes posés par le progrès des sciences; loi fiscale nouvelle affectant certains produits d'impôts à des fins économiques nationales; établissement de statistiques d'ensemble pour les diplômés d'enseignement supérieur.

M. Bigwood, Pro-Recteur de l'U. L. B., abordant les « problèmes universitaires d'actualité », souligne les obstacles que pose à l'expansion de la recherche scientifique le statut actuel du corps professoral universitaire et la nécessité d'ouvrir aux chercheurs des débouchés dans la carrière universitaire.

C'est aussi ce principe que défend M. le Professeur de Hemptinne, de l'U. C. Lv., sous le titre « Le chercheur professionnel ». On ne peut

songer, dit-il, à organiser la recherche para ou extra-universitaire qu'après avoir accordé aux Universités de puissants moyens leur permettant d'entretenir, en nombre suffisant, un personnel enseignant et scientifique de haute qualité.

On peut encore noter les « Réflexions sur l'enseignement en Belgique » de M. M. D'Havé, Conseiller à la F. I. B. Au niveau supérieur, il insiste notamment sur la démocratisation des études jointe à une sélection plus sévère ainsi que sur l'utilité des enseignements post-universitaires.

On ne peut qu'applaudir à l'initiative prise par *L'Echo de la Bourse* dont l'utilité se passe de tout commentaire et que l'on souhaite voir se renouveler annuellement.

**Avenirs n° 88**, novembre 1957. — Ce numéro est exclusivement consacré au compte rendu de deux manifestations : les Journées nationales d'études du B. U. S. (Bureau universitaire de statistiques français) et le Colloque de Grenoble sur les rapports Université-Industrie dans le cadre de la recherche.

Réforme de l'enseignement, besoins en ingénieurs et techniciens, intérêt des études scientifiques, nécessité d'une orientation scolaire et professionnelle plus rationnelle et d'une meilleure connaissance des débouchés, autant de questions qui figuraient à l'ordre du jour des Journées d'études organisées à Strasbourg par le B. U. S. du 26 au 28 septembre. *Avenirs* publie notamment le texte de trois exposés particulièrement intéressants relatifs à la valeur et à l'intérêt des études scientifiques, à l'urgence de la formation d'un nombre suffisant de scientifiques et aux objectifs économiques et sociaux de la réforme de l'enseignement. La compétence de leurs auteurs : MM. Maresquelle, Doyen de la Faculté des Sciences de Strasbourg; Forestier, Directeur de l'Ecole nationale de Chimie et Poignant, Maître des requêtes au Conseil d'Etat — atteste la valeur des considérations contenues dans ces communications. Tirant les conclusions des travaux *Avenirs* constate que l'unanimité est à présent réalisée sur la nécessité et l'efficacité d'une meilleure orientation de la jeunesse scolaire et universitaire. Or, chargé officiellement d'assurer cette mission, le B. U. S., dont on connaît cependant la remarquable organisation, ne dispose pas du dixième des moyens qui lui seraient strictement nécessaires.

Les contacts entre l'Université et l'Industrie ont fait, par ailleurs, l'objet d'un Colloque organisé à Grenoble du 3 au 5 octobre par le Comité permanent pour l'expansion de la recherche scientifique et les Amis de l'Université de Grenoble. Une cinquantaine de communications et rapports, dont on trouve les principaux extraits dans ce numéro, ont été examinés par trois Commissions vouées respectivement à l'étude des liaisons entre industriels et universitaires en vue de la formation des jeunes; des modifications de la structure universitaire en vue de rendre plus efficaces les rapports Université-Industrie et des relations humaines dans le cadre de ces rapports. Parmi les conclusions des travaux du colloque, on peut relever spécialement : la nécessité de faciliter une réadaptation continue de l'Université à sa tâche; le désir de voir se créer des organismes ayant pour objet de passer, avec les Facultés, les savants et les entreprises, les contrats de



recherche; l'utilité de créer divers départements dans les grandes Facultés et l'exigence d'accroître les moyens mis à la disposition des organismes de recherche.

L'analyse des conférences faites et des rapports présentés au cours de ces deux manifestations offre, encore qu'ils aient exclusivement trait à la France, un intérêt direct tant pour les étudiants que pour les professeurs, industriels, spécialistes de l'orientation, etc.

**Les Sections et Nous : le Génie civil**, « *Technique et Humanisme* », 1957-58, n° 1. — Poursuivant son étude sur les diverses sections d'ingénieur, le Bulletin de l'Association des élèves des Ecoles spéciales publie dans ce numéro un large compte rendu de la conférence organisée à l'A. I. Lg. et relative au Génie civil.

Le soin d'introduire le sujet et de brosser l'aperçu général sur la section ne pouvait être mieux confié qu'à M. le Pro-Recteur Campus. Après avoir défini le terme « Génie civil » et fait ressortir l'étendue de son domaine d'application, le Président général de l'A. I. Lg. souligne que si la charge des études y est grande, elle donne en contrepartie l'assurance de participer à une œuvre exaltante et aussi de n'avoir jamais à craindre le chômage. Et M. Campus expose enfin le large éventail des possibilités ouvertes aux ingénieurs civils des constructions.

Ensuite, M. le Professeur Louis, Inspecteur général à l'Administration des Ponts et Chaussées, fait une large description de la situation de l'ingénieur civil des constructions dans les administrations publiques : Ministère des Travaux publics, Administrations de l'Urbanisme, des Bâtiments, des Ponts et Chaussées; Ministère des Communications, Chemins de fer; Départements de la Santé publique, du Travail et de la Prévoyance sociale; Services techniques des grandes villes, etc... Accession et avancement dans la carrière, description des fonctions sont successivement envisagées et M. Louis conclut sur l'importance et la variété du travail de l'ingénieur d'administration, travail impliquant de grandes responsabilités.

Enfin, M. Aymond, ingénieur-directeur à la Société des Pieux Franki, avait bien voulu traiter devant ses auditeurs de l'« ingénieur dans l'entreprise privée ». De façon détaillée et objective, M. Aymond décrit d'abord le milieu dans lequel vit et travaille l'ingénieur, ensuite les fonctions qu'il assume, enfin les caractéristiques de ses occupations et de sa carrière.

La nomenclature commentée des matières enseignées au Génie civil termine cette véritable monographie qui s'ajoute à celles des sections déjà étudiées : Mines, Géologie et Métallurgie.

**Classification des diplômes d'ingénieur**, « *Revue d'Informations de la F. A. B. I.* », 1957, 4<sup>e</sup> trimestre. — La Fédération européenne d'Associations nationales d'Ingénieurs a chargé son Comité national belge — comprenant la F. A. B. I. (ingénieurs civils) et l'U. N. I. T. (ingénieurs techniciens) — de diriger les travaux de la *Commission des diplômes d'ingénieur* dont le but final est de contribuer à l'institution d'équivalences des diplômes d'ingénieur dans divers pays.

Au premier stade, il s'agit d'établir une classification des diplômes d'in-

génieur en général et la situation de la Belgique a été choisie comme base de référence. C'est l'exposé de cette situation que présente le rapport publié par la revue. On y trouve, avec toutes les précisions souhaitables, la réponse à la question : « Comment peut-on devenir ingénieur en Belgique ? » Conditions d'admission, organisation historique et consistance actuelle des études, tant d'ingénieur civil que d'ingénieur technicien, comparaison des caractères fondamentaux des diverses formations d'ingénieur, protection légale des grades.. autant d'indications qui, tout en permettant ultérieurement la comparaison avec l'étranger, constituent une bonne documentation à l'intention des futurs étudiants ingénieurs.

**Le problème de la responsabilité de l'ingénieur,** « *Revue d'Information de la F. A. B. I.* », 1957, 4<sup>e</sup> trimestre. — Dans les milieux les plus divers, on se penche sur le problème de la pénurie d'ingénieur et les dangers qui pourraient en résulter. Un autre sujet d'inquiétude subsiste pour ceux qui songent à entreprendre une carrière d'ingénieur : celui de la responsabilité qui incombe au jeune diplômé dès son engagement dans une entreprise.

Les Associations d'Ingénieurs ainsi que la F. A. B. I. ont mis ce problème à l'étude en vue d'en obtenir la solution par voie législative ou règlementaire et ce numéro fait le point de la situation. Le 26 mai 1956, l'A. I. Ms avait organisé une journée d'étude sur « le rôle de l'ingénieur dans la recherche constante de la sécurité dans les mines ». Le 26 octobre 1957, c'est l'A. I. Lg. qui tenait une journée sur le thème plus général de « la responsabilité des ingénieurs dans les questions de sécurité du travail » et, cette fois, avec la participation de professeurs de la Faculté de Droit.

Dès à présent, une nouvelle réunion est envisagée et il n'est pas douteux que la synthèse des échanges de vues de Mons et de Liège permettra de trouver une solution définitive à ce problème du plus haut intérêt pour tous les ingénieurs et futurs ingénieurs.

**A vol d'oiseau,** « *Force Aérienne* », décembre 1957. — Il semble utile de signaler à tous les jeunes qu'intéressent les carrières aéronautiques l'élégant magazine que publie trimestriellement le Service d'Information et de Documentation de la Force aérienne, rue du Marais, 74 à Bruxelles.

Outre l'évocation des fastes de l'aviation militaire belge et divers articles techniques relatifs à la Royal Canadian Air Force en Europe ou au contrôle du trafic aérien, par exemple, ils y trouveront toujours, sous la rubrique « supersoniquement parlant », les dernières informations du monde de l'aviation. Cette brochure est adressée gratuitement sur simple demande.

Ce numéro rappelle notamment que le Fonds des Ailes est disposé à intervenir en faveur de jeunes ingénieurs désireux d'obtenir le diplôme complémentaire d'ingénieur en aéronautique. Tous renseignements à ce sujet peuvent être obtenus auprès de M. Marissal, Maison des Ailes, Avenue des Arts, 53 à Bruxelles.

---

## TABLE DES MATIÈRES

	Pages
EDITORIAL .....	I
Quelques données nouvelles sur l'aire de recrutement de l'Université de Liège et sur le problème du logement des étudiants, par Mlle M. Denoiseux, licencié en sciences sociales et M. P. Minon, Chef de Travaux à l'Institut de Sociologie .....	3
<b>La Vie universitaire à Liège</b>	
L'UNIVERSITÉ .....	24
La séance solennelle de rentrée .....	24
Le Centenaire de la Revue Universelle des Mines .....	25
Activité de la Station scientifique des Hautes-Fagnes et du Musée Léon Fredericq pendant l'année académique 1956-1957 .....	26
Les performances universitaires des anciens pensionnaires du Sanatorium Universitaire de Belgique .....	27
Le Club interfacultaire des Beaux-Arts .....	27
Le Cercle interfacultaire de Littérature .....	28
Chaire de littérature américaine .....	28
Colloque sur l'adsorption et la catalyse hétérogène .....	28
LES FACULTÉS .....	29
FACULTÉ DE PHILOSOPHIE ET LETTRES .....	29
Manifestation d'hommage à MM. Delatte et Hubaux .....	29
Distinctions scientifiques .....	29
Missions scientifiques .....	30
Conférences .....	30
Institut supérieur d'Histoire de l'Art et d'Archéologie .....	30
Institut supérieur de Sciences pédagogiques .....	30
FACULTÉ DE DROIT .....	30
Manifestations d'hommage à M. L. Graulich .....	30
Nominations et changement d'attributions .....	31
Distinctions .....	31
Voyages et missions .....	31
Conférences .....	32
Institut de Sociologie .....	32
Ecole supérieure de Sciences commerciales et économiques .....	32
FACULTÉ DES SCIENCES .....	32
Admission à l'éméritat .....	32
Nominations et changements d'attributions .....	33
Distinctions .....	33

